

(fenêtres) sur . cours)

EN ROUTE POUR LA PLANÈTE SCIENCES

LE 22 JANVIER
POUR L'ÉCOLE

PISA : LA FRANCE FAIT
LE GRAND ÉCART



(fenêtres) (sur. cours)

N° 349 - 10 janvier 2011

ÉDITO



Actu

5

EDUCATION

Pour l'école le 22 janvier

PISA

Le grand écart

**Journée d'action
le 22 janvier**
le, on ne doit pas se priv

Dossier

14

**EN ROUTE
POUR LA
PLANETE
SCIENCES**



Métier

20

INFOS SERVICE

Le nouveau prêt à taux zéro

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un TBI dans la classe



Réflexion

27



TARIFS DE L'EAU

Public ou privé?

DECROCHAGE SCOLAIRE

L'analyse de Catherine Blaya

Pour commencer, meilleurs vœux à toutes et à tous! Et souhaitons que 2011 soit une belle année pour l'École et la réussite de tous les élèves!

Une année qui démarre en fanfare, avec les annonces concernant les suppressions de postes. Pour les écoles, les répartitions par académie donnent la mesure des dégradations à la rentrée prochaine. Si le ministère serine le refrain de la nécessité d'améliorer le système éducatif, notamment en s'appuyant sur les résultats aux évaluations PISA, il ne leurre plus personne quant aux mesures qu'il adopte!

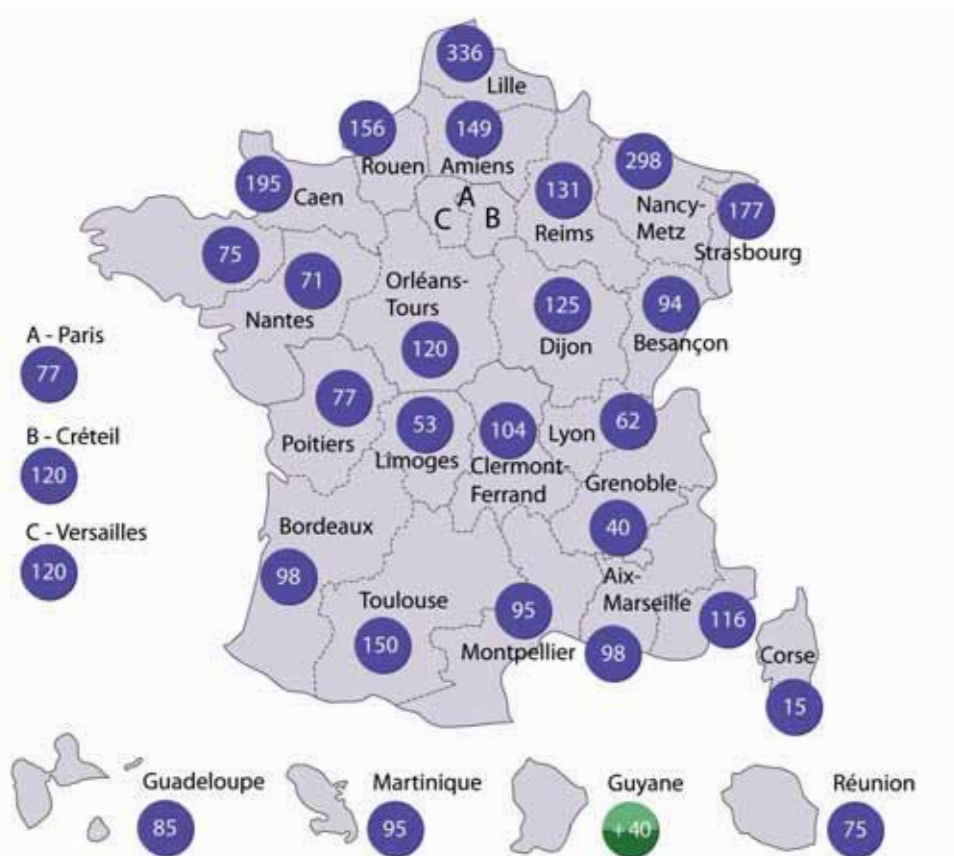
Qui peut croire qu'on fera mieux avec moins... quand l'école primaire reste sous dotée en France, que la formation est mise à mal, que les salaires des enseignants demeurent inférieurs à ceux de pays comparables? La crise économique est toujours avancée pour justifier des politiques de régression sociale et d'austérité. Mais on peut croire à d'autres choix et ne pas attendre pour exiger d'infléchir - voire d'enrayer - des réformes injustes!

« Mon école, je la rêve plus belle! » Et nous pouvons la changer ensemble! C'est pourquoi, nous vous invitons à être nombreux, le 22 janvier, pour faire de cette première journée de mobilisation pour l'école, un rendez-vous qui marque la volonté que nos rêves deviennent réalité!

Marianne Baby

COUPE CLAIRE DANS LE 1^{ER} DEGRÉ

Le ministre de l'éducation nationale a publié la répartition des moyens budgétaires entre les académies pour la prochaine rentrée scolaire. Dans le premier degré, ce sont 8 967 moyens qui disparaîtront alors que près de 8 300 élèves supplémentaires sont attendus. 3 367 postes d'enseignants seront retirés dans le cadre de la carte scolaire auxquels s'ajouteront les 5 600 enseignants en surnombre qui manqueront à l'appel. Au total, l'effectif du ministère de l'éducation nationale sera amputé de 16 000 postes. Fait historique pour l'école, alors que plus d'enfants seront scolarisés l'an prochain, des postes classe vont être supprimés augmentant mécaniquement le nombre d'élèves par classe.



Nombre de suppressions de postes d'enseignants par académie. Seule la Guyane a un taux positif.

POUR QUE LA MATERNELLE FASSE ÉCOLE

le GFEN organise ses troisièmes rencontres nationales : « *Dès la maternelle relever le défi de la culture pour tous dans les apprentissages* ». L'occasion d'éclairer les pratiques par les apports de chercheurs. Véronique Boiron en sciences du langage, Stéphane Bonnery et M-T Zerbato-Poudou en sciences de l'éducation participeront à cette journée. Elle se déroulera le 29 janvier 2011 à la Bourse du travail à Paris.

www.gfen.asso.fr/fr/rencontres_maternelle_2011

ETATS GÉNÉRAUX DES SERVICES PUBLICS 29 ET 30 JANVIER À ORLY

Lancé en décembre 2009, l'appel « *Pour des états généraux du service public* » se concrétise par ces deux journées autour des questions du financement, des missions, du rôle des agents... Un débat plus que jamais d'actualité dans le contexte de crise économique et de remise en cause des services publics.

LE MINISTÈRE S'ATTAQUE AUX REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Les enseignants seront appelés à voter pour leurs représentants le 21 octobre 2011. Mais suite aux accords de Bercy sur le dialogue social, les règles du jeu changent. En effet, au lieu, des deux votes, l'un au niveau départemental et l'autre au niveau national, il est envisagé d'en organiser 4. Les deux premiers pour les commissions paritaires départementales et nationales qui gèrent les personnels et les deux autres pour les comités techniques national et « *de proximité* ». Et c'est là que le bât blesse. Car la proximité pour le



ministère c'est le niveau académique. Il fait ainsi le choix d'éloigner les représentants des personnels des professionnels du terrain, le choix de la bureaucratie au risque de diminuer le nombre de votants, le choix de la centralisation au niveau des rectorats. Le mammoth a de beaux jours devant lui ! Les syndicats nationaux de la FSU ont écrit leur désaccord au ministère. Autre nouveauté, et non des moindres, le vote se fera par voie électronique.

« UN CAHIER, UN CRAYON » RETOUR SUR COLLECTE

Alors que la campagne 2011 « *Un cahier, un crayon* » va commencer, retour sur celle de 2009 car durant tout le mois d'octobre, des milliers d'élèves et quelques 254 écoles du Burkina-Faso ont reçu le matériel scolaire collecté cette année-là. Depuis 2001, cette opération a permis d'apporter des centaines de tonnes de fournitures neuves dans les écoles publiques d'Haïti, d'Afghanistan, de Madagascar ou du Niger. La récolte 2010 ira aux enfants du Mali.

www.solidarite-laique.asso.fr

1073

euros net. C'est le nouveau montant du SMIC (salaire minimum de croissance) à compter du 1er janvier 2011, soit un salaire horaire brut de 9 euros. Une hausse de 1,6 % cantonnée au minimum légal compte tenu de l'inflation et de l'évolution du pouvoir d'achat sur la période.

ÉTATS UNIS : MEA CULPA

Diane Ravitch, conseillère de Bush et de Clinton a contribué à mettre en place aux USA le pilotage par l'évaluation et la mise en concurrence des établissements. Elle revient aujourd'hui sur ces principes dans un ouvrage récent dans lequel elle défend le modèle collaboratif et déclare qu'il faut s'attaquer avant tout à la pauvreté.

MANIFESTATIONS EN TUNISIE

Depuis le 19 décembre, les habitants de la région de Sidi Bouzib manifestent contre le chômage et pour un développement équitable entre les régions. Avec l'UGTT (*Union générale des travailleurs tunisiens*), la CGT, la CFDT, la FSU, l'Unsa et Solidaires exigent l'arrêt des violences policières et la libération de toutes les personnes arrêtées. La tentative de suicide d'un jeune diplômé, vendeur ambulancier abusivement verbalisé par la police, a déclenché ces mouvements sociaux, dans une région où le taux de chômage est estimé à 14%.

« IL FAUT UN BIG-BANG JUDICIAIRE »

La Cour européenne des droits de l'homme (23/11/10), puis la Cour de cassation (15/12/10) ont considéré que le parquet n'est pas une autorité de justice, puisque les procureurs nommés par le gouvernement ne sont pas indépendants...



Didier Seban est avocat

Effectivement. Un magistrat doit avoir indépendance et impartialité pour prendre sereinement des décisions sur la liberté des gens. Or, en France, les magistrats du parquet sont nommés par le ministre de la justice, donc pas indépendants. La décision des deux cours implique un big bang judiciaire. Car ce que l'on sait du projet de réforme voulu par le président de la République plaçait justement le parquet au centre du système. Le gouvernement doit donc revoir sa copie.

Quelle est la différence avec les autres pays démocratiques ?

Ailleurs, il y a une réelle différence entre l'autorité de poursuite, qui aux Etats-Unis est tout simplement assurée par des

fonctionnaires et les magistrats. En France, les magistrats du siège et ceux du parquet forment un seul et même corps, pouvant d'ailleurs passer de l'un à l'autre au gré de leur carrière. Le mélange des genres est un vrai problème. D'autant que le parquet intervient de plus en plus dans la gestion des peines, la garde à vue, la décision de poursuite ou non...

Que demandez-vous ?

Que soient réellement séparées les professions. Au parquet, la fonction de poursuite et aux magistrats, la gestion et l'instruction de la poursuite. L'affaire Bettancourt est un bel exemple de cette confusion des genres : tout le dossier s'est retrouvé entre les mains d'un procureur lui-même sous l'autorité du Garde des sceaux. Comment parler d'une justice indépendante dans ce cas-là ? La décision des deux cours oblige à une réforme introduisant l'étanchéité entre parquet et siège.

Propos recueillis par Jacques Mucchielli

UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DU SNUIPP DU NORD PAS-DE-CALAIS

La quatrième université de printemps du SNUipp se tiendra les 29 et 30 mars à Olhain dans le Pas-de-Calais. Sur le modèle de sa grande soeur de La Londe, elle offrira à ses participants des moments de formation, des débats en présence d'experts, de praticiens et de chercheurs du monde éducatif. Parmi eux Mireille Brigaudiot,



Rémi Brissiaud, Eric Debarbieux, Jean-Claude Emin, Joëlle Gonthier, Nico Hirt, Danièle Manesse. Cette manifestation est ouverte à tous les enseignants du premier degré des académies du Nord et de Picardie (hébergement assuré). Plaquette de présentation complète et renseignements auprès de la section SNUipp du Pas-de-Calais : 03 21 51 72 26.



Le 22 janvier première mobilisation pour l'école

Alors que le ministère supprime près de 9000 postes classe dans le primaire et s'enferme dans sa logique budgétaire, le SNUipp appelle avec 24 autres organisations à faire du 22 janvier une première et forte journée de mobilisation.

Pour la première fois depuis 20 ans, le ministère s'attaque au cœur du système en supprimant des postes-classe, ce qui augmentera le nombre d'élèves par classe. La répartition académique des 8967 suppressions de postes du primaire, prévues au budget 2011 est maintenant connue (graphique p.5). Et toutes les académies vont devoir rendre des postes. Depuis plusieurs années, le gouvernement ne cesse de rogner sur les missions de l'école, dégradant continuellement la scolarisation en maternelle, le remplacement, l'aide aux élèves en difficulté ou encore la formation initiale et continue. Le ministère tente de minimiser l'impact de cette politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux en mettant en avant la résorption du surnombre de 5600 postes et une baisse démographique dans le primaire, envisagée pour les prochaines années. Pour autant, ces enseignants dits en surnombre ont bien été utiles à la rentrée dans les écoles. Ils ont permis de mettre un peu d'huile dans les rouages en assurant les remplacements, les décharges de direction ou l'accueil des PES. Une chose est certaine, ils manqueront à l'appel de la rentrée prochaine. Par ailleurs ce sont bien 3367 suppressions nettes que les recteurs devront effectuer. Cette politique aveugle s'inscrit dans une logique purement comptable qui n'est pas prête de relever le défi éducatif au-

quel est confrontée la France. Le système éducatif français est en effet l'un des plus inégalitaires selon la dernière enquête PISA (p.8). Ce n'est donc pas avec un budget pour l'école primaire sous-doté de 15% par rapport à la moyenne des pays européens que la tendance pourra s'inverser. L'opinion publique l'a bien compris. Un Français sur deux est prêt à voir ses impôts augmenter pour améliorer la qualité du service public, selon un sondage BVA paru le 16 décembre. L'éducation est, après l'emploi, la deuxième priorité des Français, quand l'action de l'Etat pour l'école est désapprouvée par plus de 60% d'entre eux. Une fois de plus, les enseignants seront en première ligne pour faire face au manque de moyens et tenter de lutter contre les inégalités scolaires grandissantes, alors que leur engagement professionnel n'est pas suffisamment reconnu et soutenu.

D'autres choix budgétaires sont nécessaires et appellent une mobilisation collective. Le SNUipp, au sein du collectif *L'éducation est notre avenir*, réunissant l'ensemble des partenaires de l'éducation, appelle à une première journée de mobilisation pour l'école le 22 janvier prochain dans tous les départements, il s'adresse à ses partenaires avec la FSU pour envisager des suites.

Aline Becker

Un blog pour ne pas se priver d'école

Dans le cadre de sa campagne *Pour l'école, on ne doit pas se priver*, le SNUipp ouvre un blog du même nom, destiné aux enseignants. Des articles, des témoignages de chercheurs et d'experts ainsi qu'un espace de paroles ouvertes aux enseignants, permettront de traiter des thèmes pour une transformation de l'école en faveur de la réussite de tous. Pour l'heure, ce sont les questions budgétaires et la mobilisation du 22 janvier qui sont à l'ordre du jour. Les colloques organisés par le SNUipp, celui du 7 avril à Lyon sur les évaluations et celui du 19 mai à Paris sur le travail enseignant, feront partie des sujets qui viendront alimenter le blog.

Fiers du service public en 2011

L'année 2010 se termine mal pour le service public avec des moyens financiers et humains en baisse dans tous les secteurs. L'année 2011 doit s'engager sous d'autres auspices pour les salariés et les usagers des services publics. La FSU lance une campagne nationale qui comprend affichage, pétition et appel à témoigner accessibles sur www.fiers-du-service-public.fr



Des postes pour le privé

Le projet de loi de finances, adopté au Parlement le 15 décembre dernier, a confirmé le transfert de 4 millions d'euros à l'enseignement privé, prélevés sur les crédits de mise en oeuvre des politiques éducatives. Il permet le rétablissement de 250 postes dans le privé, ce qui réduit ses suppressions de postes à 1383.

PISA : LE GRAND

Les résultats aux évaluations PISA 2009 indiquent très clairement que le système éducatif français, en parallèle avec l'état social du pays, accroît les écarts entre les élèves les plus performants et les élèves en échec.

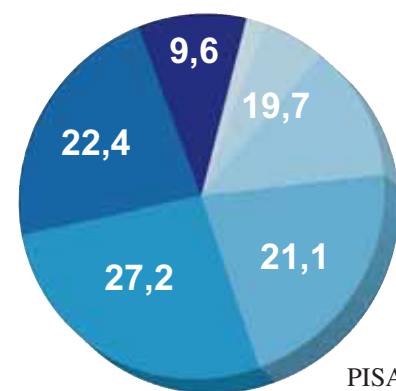
Les résultats de PISA 2009 sont tombés début décembre et ceux de la France ont de quoi inquiéter. L'enquête est centrée sur la maîtrise de la lecture (comme PISA 2000) mais inclut également des données sur les mathématiques (comme PISA 2003) et sur les sciences (comme PISA 2006). Sur les 28 millions d'élèves de 15 ans des 65 pays participants, environ 500 000 ont été choisis, soit entre 3 500 et 50 000 élèves par pays. Outre les 2 heures de tests les jeunes ont été interrogés sur leur parcours, leurs habitudes d'apprentissage, leurs motivations, le climat scolaire...

Le score moyen des petits Français se maintient dans la moyenne des pays de l'OCDE et place la France en 22e position, dans le milieu de tableau du classement des 65 pays ayant participé à l'enquête. Les résultats sont stables voire en petite progression en compréhension de l'écrit, en baisse de 14 points en culture mathématique. Mais ces moyennes cachent des inégalités très fortes et qui s'aggravent. La part des élèves les plus performants a augmenté (9,6% contre 8,5% en 2000), c'est aussi le cas de la part des élèves les plus faibles (20% contre 15% en 2000). Le poids du contexte économique est à ce titre particulièrement fort. L'écart des performances entre les plus favorisés et les moins favorisés place la France en 64ème position sur 65 ! L'écart entre les filles et les garçons, constaté partout, est passé en France de 29 à 40 points en faveur des filles en compréhension de l'écrit. Les mesures des effets de la scolarisation en maternelle sont, elles, positives, à l'inverse du redoublement. L'étude fait apparaître une détérioration du climat scolaire et de la discipline mais aussi une amélioration des relations des jeunes avec leurs enseignants.

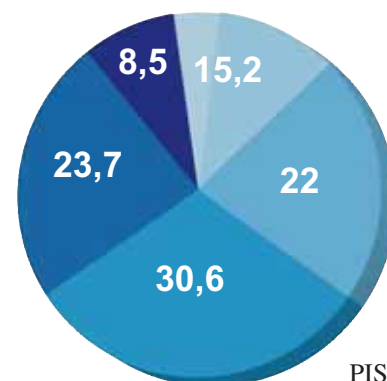
Au-delà de la parution des résultats bruts par pays, l'OCDE présente des conclusions. La première d'entre elles est que « *les meilleurs systèmes scolaires sont les plus équitables* ». Eric Charbonnier de l'OCDE (lire page suivante) la décline par des leviers tels une formation des enseignants exigeante, l'aide aux élèves de ZEP, la scolarisation en maternel-

le... Mais ces politiques ne peuvent être guidées par les restrictions budgétaires. Pour le SNUipp, la présentation de PISA 2009 « *confirme donc qu'il est urgent d'agir pour la réussite de tous les élèves* ».

Lydie Buguet



PISA 2009



PISA 2000

POURCENTAGE DE JEUNES DE 15 ANS PAR NIVEAU DE LECTURE

Les résultats des évaluations PISA sont répartis du niveau 1, le plus faible, au 5-6, niveau d'excellence. Les niveaux sont ici représentés du plus clair au plus foncé. Les élèves des trois quartiers les plus clairs sont considérés en difficultés, ils représentent 19,7% de la classe d'âge en 2009 contre 15,2 en 2000.

ÉCART

« Le système français fonctionne pour l'élite »

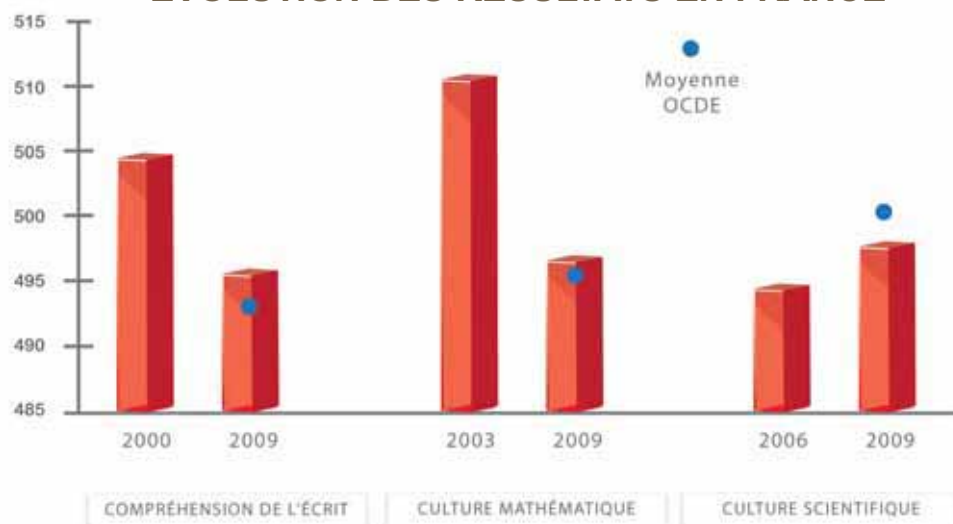
Encore plus « élitiste et inégalitaire », est-ce ainsi que vous qualifieriez le système français suite à la publication de PISA 2009 ?

Oui, c'est exactement ce qui ressort de notre étude. Le système français a un caractère dichotomique et le nombre d'élèves moyens se réduit. Il fonctionne pour l'élite. Le nombre d'élèves les moins performants en compréhension de l'écrit est passé, entre 2000 et 2009, de 15 à 20% et le pourcentage d'élèves les plus performants a augmenté, passant de 8,5% à 9,6%. Les bons élèves représentent en France un tiers des étudiants de 15 ans alors que la moyenne des pays de l'OCDE se situe plutôt à 20%, ce qui est un point positif. Mais la dégradation du système scolaire n'en est pourtant pas moins inquiétante. L'origine socio-économique des étudiants a ici une influence sur les parcours scolaires plus importante qu'ailleurs.



Eric Charbonnier,
expert à la direction
éducation de l'OCDE

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS EN FRANCE



PISA 2009 a soumis les jeunes de 65 pays à des tests reprenant en partie des items utilisés dans des sessions précédentes. pour la première fois ils permettent d'observer l'évolution des performances.

Certains éléments vont-ils dans le bon sens ?

Oui, PISA montre par exemple que les pays dans lesquels la scolarisation a lieu avant 6 ans ont de meilleurs résultats. Ce qui est un plébiscite pour l'école maternelle française. Les enfants ont ainsi l'occasion d'être en contact avec l'éducation plus tôt. L'Allemagne a bien compris cet intérêt. En 2000, les résultats de PISA ont là-bas été un choc, car les inégalités sociales marquaient très fortement les inégalités scolaires, notamment dans les familles immigrées. Les politiques ont décidé de favoriser le contact des enfants avec la langue allemande le plus tôt possible et les résultats sont là. Autre

point positif, en France, le rapport entre les enseignants et les élèves s'est amélioré. 88% des élèves de 15 ans sont d'accord avec l'idée qu'ils sont jugés positivement par leurs enseignants, contre 73% en 2000.

Quels sont les leviers qui en France devaient être activés prioritairement ?

Il faut d'abord séparer les réformes économiques des réformes pour améliorer la performance. Le débat sur les rythmes est de ce point de vue exemplaire. La suppression du samedi matin a permis un certain nombre d'économies, mais le passage de 26 h sur 5 jours à 24 h sur 4 jours n'a pas résolu la question des journées trop longues. Les pays qui ont progressé entre 2000 et 2009 ont fait des réformes pour lutter contre l'échec scolaire. C'est le cas de l'Allemagne mais aussi du Portugal. Les réformes en France doivent cibler en priorité les écoles de ZEP. Si on observe l'exemple de Shanghai qui a de très bons scores, il y existe une volonté de donner les moyens aux écoles les plus difficiles, notamment par la présence des meilleurs enseignants. J'ajouterai que la formation des enseignants devrait être plus en phase avec ce qui les attend, la formation académique ne peut suffire. Je citerai enfin, la question de l'autonomie des établissements. Les pays qui réussissent bien ont mis en place une autonomie qui s'accompagne d'évaluations pour cibler les difficultés.

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES EN LECTURE

	France	OCDE	Top
Trouver une information et en rendre compte	492	495	Shanghai 549
Comprendre et interpréter	497	495	Shanghai 558
Réfléchir et donner son avis	495	494	Shanghai 557
Textes continus	492		Shanghai 564
Textes discontinus	498		Corée 542
Total	496	493	Shanghai 556

LU
SUR
snuipp.fr



ET VOILÀ LA PRIME À LA CASSE POUR LES RECTEURS

Pour la première fois cette année, les 30 recteurs d'académie ont reçu une prime calculée au mérite en fonction « de la réalisation des objectifs qui leur sont assignés ». Le montant fixé à 19 000 € pour tous jusqu'ici est désormais constitué d'une part fixe de 15 200 €, augmentée d'une part variable pouvant atteindre jusqu'à 45% du fixe soit 6 840 € pour un montant total dépassant 22 000 €. Les recteurs, destinataires au mois de mai dernier d'une lettre de Luc Chatel leur demandant de partir à la recherche de « gisements d'emplois » dans l'éducation nationale sont donc directement intéressés par les suppressions d'emplois annoncées ces derniers mois : 16.000 postes en 2011 dont 8.967 postes d'enseignants en primaire. Le SNUipp a dénoncé « le cynisme » de cette véritable « prime à la casse » du service public d'éducation.

RYTHMES : LE SNUIPP CHEZ PULVAR



Invité d'Audrey Pulvar sur France Inter pour la « Controverse » du 9 décembre, le secrétaire général du SNUipp a redit la nécessité de prendre en compte le temps global de l'enfant.

ASSOCIATIONS CONVENTION PLURIANNUELLE

Les 8 associations complémentaires de l'école ont signé fin novembre avec le ministre de l'éducation nationale une convention pluriannuelle d'objectifs qui entérine une baisse de 14,5% des financements pour 2011. Ils devraient être rééquilibrés lors des deux années suivantes.

Rubrique :
L'Enfant/Environnement

UNICEF LES ENFANTS PAUVRES DE L'OCDE

L'UNICEF a publié son 9ème Bilan Innocenti « Les enfants laissés pour compte, tableau et classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches ». Il vise à suivre et comparer les résultats des pays économiquement avancés pour garantir les droits de leurs enfants. La France se classe au 12e rang sur 24 pays.

Rubrique : L'Enfant/Droits

OPINION L'ECOLE, UN SERVICE PUBLIC PRIORITAIRE

Selon un sondage BVA paru jeudi 16 décembre, l'éducation est, après l'emploi, la seconde priorité des Français. Ces derniers sont de moins en moins satisfaits par les services publics et jugent sévèrement l'action de l'Etat. Avec 78% d'avis favorables, indice restant élevé mais de 9 points inférieur au résultat d'il y a un an, l'école n'échappe pas à la règle.

Rubrique : L'Ecole/Le système éducatif

PISA 2009 « NE PLUS OPPOSER PÉDAGOGIE ET ÉLITISME »

Les sociologues Christian Baudelot et Roger Establet, auteurs en 2009 de *L'élitisme républicain : l'école française à l'épreuve des comparaisons internationales* analysent les premiers résultats de PISA 2009. Pour eux la situation de la France est grave, mais pas désespérée.

Rubrique : L'Ecole/Le système éducatif

RYTHMES LA FIN DE LA SEMAINE À 4 JOURS ?

Interdiction de la semaine à 4 jours, réduction du nombre d'heures quotidiennes, alternance entre sept semaines de classe et deux semaines de vacances, découpage en deux zones et réduction des grandes vacances, la mission d'information de l'Assemblée nationale a rendu ses conclusions mercredi 8 décembre sur les rythmes scolaires.

Rubrique : L'Ecole/Le système éducatif

PSYCHOLOGUES SCOLAIRES LA PÉTITION

Les conseillers d'orientation psychologues ont lancé une pétition pour demander que soient réaffirmées « la pérennité et la promotion d'un service de psychologie de l'éducation nationale ».

Rubrique : La Carrière/Le statut

MGEN HAUSSE DE 3,7 % DES COTISATIONS

A la rentrée 2011, les cotisations de l'assurance complémentaire de la MGEN augmenteront de 3,7%, conséquence inéluctable, selon la mutuelle, des mesures gouvernementales de nouveaux déremboursements et des coupes budgétaires décidées dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale.

Rubrique : La carrière/Les rémunérations

RAR

UN BILAN POUR QUEL AVENIR ?

La DGESCO vient de publier son bilan national des *Réseaux ambition réussite* daté du mois de juin 2010... c'est dire si on l'aura attendu. Le rapport sonne positivement, actant les acquis et ciblant sept enjeux. Les rédacteurs notent d'abord que « les écarts se réduisent pour plusieurs indicateurs de réussite scolaire » mais confirment que les résultats restent globalement trop faibles.

On retrouve ici ce qui fait la caractéristique de ces territoires : une proportion importante d'élèves en très grandes difficultés. En 2010 ils sont 19,3% d'élèves de CE1 dans ce cas en français et 22,4% en mathématiques. Alors que hors des ZEP, ils ne sont que 7,4% en français et 8,8% en maths.

De plus, le rapport pointe des problèmes « d'attitude scolaire » face aux apprentissages plus présents dans l'éducation prioritaire qu'ailleurs. « Face à une difficulté, des élèves se débarrassent des questions sans prendre le temps de les creuser » insiste le rapport. C'est ainsi que selon les rapporteurs « la prise en charge de ces questions est un enjeu fort pour les équipes des RAR ». A ce titre, le rôle des enseignants supplémentaires y est souligné comme levier pour le dyna-

misme des équipes et pour l'avancée des pratiques. Le bilan souligne aussi la « dynamique réseau » notamment par le biais des professeurs référents. 80 % d'entre eux se plaignent d'une surcharge de travail.

Il est aussi précisé que « la pérennisation de l'ensemble des moyens supplémentaires attribués aux RAR » renforce l'autonomie et les initiatives des équipes. Au final, le discours est offensif mais les perspectives d'avenir bien imprécises. Dans son introduction, le directeur général de l'enseignement scolaire affirme que « ce que le RAR ont dessiné, nous allons désormais nous en emparer pour franchir un pas supplémentaire : les CLAIR » déclaration sans autre précision. Pour le SNUipp, le dispositif CLAIR ne saurait servir de politique d'éducation prioritaire. Ce rapport le confirme : les élèves ont besoin d'étayages forts, de prises en charge adaptées et variées et les enseignants de formation et d'un soutien pédagogique. A ce titre, l'inquiétude est grande quant au sort fait aux postes supplémentaires dans les suppressions de postes annoncées ? Au final, élèves et enseignants restent dans l'attente d'une « relance » qui ne vient pas.

Lydie Buguet



URGENCE POUR LA FORMATION

Instaurer un service qui donne aux stagiaires 2/3 de temps de formation, c'est l'une des mesures d'urgence qu'a réclamée la FSU lors de la journée d'étude sur la formation qu'elle a organisée le 16 décembre dernier.

L'année de stagiaire est particulièrement difficile et les formateurs voient leurs conditions de travail se dégrader conclut le premier bilan de la FSU sur la réforme. Le SNUipp a rappelé les conclusions de son enquête* auprès des stagiaires, notamment leurs demandes de formation. La FSU a rappelé ses exigences en matière de formation dans un texte d'appel. Il y a urgence car, contrairement au ministre qui se dit satisfait

de la nouvelle formation, la baisse significative du nombre de candidats au concours montre le malaise provoqué par cette réforme. Ils étaient 18 000 à participer aux épreuves écrites cet automne, contre près de 35 000 l'an passé. Il est vrai que le nombre de places avait, lui aussi, été divisé par deux (3000 cette année pour 6000 l'an passé) ouvrant des perspectives d'entrée dans le métier beaucoup plus pénibles. Mobilisée pour la formation des enseignants, la FSU proposera une initiative publique dans le courant de l'année.

*www.snuipp.fr/DOSSIER-DE-PRESSE-Les-professeurs

ÉCOLES PRIVÉES
FINANCEMENT ILLÉGAL

En juin dernier, le Tribunal Administratif de Marseille a enjoint le Conseil Général des Hautes-Alpes à récupérer les sommes indûment versées aux établissements privés du département. En effet, les CG n'ont pas le droit de financer les écoles privées et leur contribution aux collèges ne doit pas dépasser 10% du budget total de fonctionnement. Or, depuis 1997, le CG subventionnait des écoles privées et attribuait aux collèges privés des fonds supérieurs aux 10% autorisés. L'école Ste-Agnès de Tallard, par exemple, a perçu 57500 € de la collectivité territoriale en 2007. Alors que la collectivité n'a toujours pas récupéré les sommes, la FSU 05 est intervenue, en décembre dernier, auprès de la Préfecture pour faire appliquer la décision de justice.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :
AUSSI PAR E-MAIL

Suite à l'intervention du SNUipp, le ministère autorise désormais la transmission des déclarations préalables d'intentions de grève par voie électronique (utiliser la messagerie professionnelle, exemple : emilie.dupont@ac-caen.fr). Cette modalité doit être acceptée par les IA en attendant la sécurisation et l'automatisation du système. Au delà de cet aspect technique, la question du service minimum d'accueil reste entière. Le SNUipp prendra des initiatives pour demander le retrait des déclarations préalables.

RETRAITES
PASSAGE À L'ACTE

Les décrets d'application de la loi de réforme des retraites sont parus au JO du 31 décembre, confirmant son passage en force. Le SNUipp a édité un guide afin que chacun puisse connaître les éléments de la loi et ses conséquences. Au delà, le SNUipp est déterminé à continuer à agir car « le gouvernement a refusé de véritables négociations avec les partenaires sociaux et il a esquivé la question de l'utilisation de la richesse nationale comme celle de l'amélioration de l'emploi ». Autant de raisons de considérer que le débat n'est pas clos.



EVALUATIONS CM2 DOIT MIEUX FAIRE

EVS 20 JANVIER CONTRE LA PRÉCARITÉ

Contrats non renouvelés, postes vacants non pourvus, la situation des EVS reste problématique malgré la rallonge de 20 millions d'euros consentie au budget 2011. La formation obligatoire fait souvent défaut en dépit des engagements du ministère. Une carence dénoncée par les Prud'hommes de l'Aveyron qui ont récemment donné raison à une EVS attaquant son établissement employeur pour défaut de formation. Le SNUipp appelle à poursuivre la signature de la pétition unitaire et à participer à la journée d'action du 20 janvier pour dire « *stop à la précarité dans la fonction publique* ».

FORMATIONS SPÉCIALISÉES CIRCULAIRE EN ROUTE !

La circulaire sur la formation pour le *Diplôme d'état de psychologie scolaire* (DEPS) a été diffusée fin novembre auprès des inspecteurs d'académie. Les IA doivent envoyer les listes de candidats pour le 1er mars. Le SNUipp est intervenu dans plusieurs départements pour qu'un délai plus long pour le recueil des candidatures soit accordé (Paris, Pyrénées orientales...). Par ailleurs la circulaire pour les candidatures aux formations DDEEAS est arrivée dans les IA fin décembre. La circulaire nationale pour les formations CAPA-SH devrait, elle, parvenir par courrier dans les départements d'ici la fin janvier, les conditions de candidatures restant inchangées. Cependant certains départements ont déjà entamé les procédures d'appel à candidatures. Il faudra être vigilant sur les options proposées et les conditions de la formation...

LIVRET DE COMPÉTENCES EN SEGPA

Le *Certificat de formation général* (CFG) pour les élèves de SEGPA a été modifié par une circulaire du 26 août 2010 pour s'adapter au socle commun. De nouvelles compétences de culture scientifique, TICE ou sociale et civique doivent être validées pour atteindre le palier 2 du socle. Mais cette liste de compétences est en décalage par rapport aux contenus enseignés en SEGPA, basés sur le programme du collège. Le diplôme risque de perdre son caractère national en l'absence d'harmonisation de la formation, et d'organisation de l'examen. Le SNUipp demande la mise en place rapide de groupes de travail au niveau des circonscriptions.

Les évaluations au CM2 vont être au programme des classes du 17 au 21 janvier. Si le calendrier n'a pas bougé, quelques modifications apparaissent. Le SNUipp s'adresse aux autres acteurs de l'école pour réitérer les critiques sur ce dispositif.

Le 17 janvier vont commencer les évaluations au CM2. Difficile de s'y habituer tant le calendrier de ce dispositif, dénoncé par toute la communauté éducative, reste incompréhensible. De nouveau, le SNUipp s'est adressé à ses partenaires pour proposer une expression commune qui reprenne les raisons de l'opposition. Cette année, la semaine de tests s'annonce toutefois avec quelques nouveautés. Le SNUipp a rencontré deux fois la *Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance* (DEPP) pour faire entendre ses critiques sur le contenu et la forme. Au final, l'évaluation bilan reste l'esprit mais le codage binaire est affiné pour un tiers des items. Deux codages supplémentaires ont été ajoutés, un pour les réponses partielles avec erreur, l'autre pour les réponses partielles sans erreur. Le livret du maître devrait donner davantage de pistes aux enseignants pour analyser les erreurs. Une façon de donner des outils

pour qu'ils apprécient plus précisément les réponses des élèves. Le retour fait à l'administration restera, lui, binaire. Autre changement, 900 écoles devraient tester 30 nouveaux items proposés par la DEPP pour mieux préparer les items de 2012. Un présage d'une plus grande scientificité du dispositif? On peut l'espérer car « *évaluer c'est un métier* » comme aime le rappeler la *Direction*. L'an passé les couacs sur les résultats en maths l'ont confirmé. Reste que ce sont les enseignants de CM2 qui vont devoir expliquer aux parents que, certes, leur enfant n'a pas réussi un item mais que, ne l'ayant pas encore travaillé, il n'y a pas de quoi s'inquiéter. Le SNUipp propose une lettre aux parents qui explique les contradictions, les limites et les critiques de ces évaluations. Il est par ailleurs intervenu pour que la reprographie des livrets n'incombe pas aux écoles.

Lydie Buguet

« 3000 BOUGIES POUR LES RASED »



Le 15 décembre dernier, près de 150 enseignants se sont rassemblés à proximité du ministère pour allumer 3000 bougies, symbolisant les postes supprimés dans les RASED depuis 3 ans. Une délégation a été reçue par la DGESCO qui a accepté le principe de rouvrir les discussions interrompues l'an dernier unilatéralement par le ministre, sous réserve de préciser les thèmes et les formes de ce travail. Pour le SNUipp, la mobilisation doit se poursuivre dans les départements, sur l'ensemble de la question budgétaire, incluant la situation des RASED que ce soit pour des initiatives locales unitaires ou pour la réussite de la journée de mobilisation nationale du 22 janvier à l'appel du collectif *Une école, notre avenir*.

* SNUipp, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT, AFPEN, FNAREN, FNAMES, FCPE, les mouvements pédagogiques

RYTHMES SCOLAIRES

LE SNUIPP DONNE LA MESURE

Une conférence sur les rythmes, créée en avril 2010, débouchera sur un rapport d'étape mi-janvier. Elle rendra compte des consultations départementales et des diverses contributions (syndicats, collectivités, experts...) mais les décisions politiques à venir ne devraient pas s'appliquer avant la rentrée 2013. Dans sa contribution*, le SNUipp a préconisé une réflexion « *sans tabou et en concertation* ». D'autant que c'est l'ensemble des différents temps qui structurent la vie de l'enfant qu'il faut articuler de façon cohérente, un élève ne passant qu'1/4 de la journée et 10% de l'année à l'école ! Il a aussi rappelé que l'objectif doit être d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement et non de réaliser de nouvelles coupes budgétaires ou d'accroître les inégalités sociales. Le récent rapport de la mission parlementaire qui a fait le constat d'« *une organisation du temps sco-*

laire particulièrement inadaptée aux rythmes de vie des jeunes enfants », propose d'interdire la semaine de 4 jours telle qu'elle a été généralisée en 2008 avec les 2h d'aide personnalisée - un rythme jugé « *aberrant* » par les chercheurs concertés - de raccourcir les vacances d'été et de mettre en place une alternance de 7/2, avec deux zones seulement. Pour le SNUipp, la qualité du temps passé à l'école a aussi son importance et implique de revaloriser les cycles, de diminuer les effectifs par classe... Il propose de déconnecter les temps de l'élève de celui des enseignants, avec l'apport « *de plus de maîtres que de classe* » qui permettrait d'autres organisations plus bénéfiques pour les élèves comme en témoignent nombre d'expériences passées. Cela autoriserait enfin un vrai travail d'équipe.

Vincent Martinez

NATATION : EN PLEIN REMOUS !



Une circulaire parue au BO du 11 novembre révisé l'enseignement de la natation et ses conditions d'encadrement, sans pour autant abroger celle du 28 octobre 2004. Mais c'est surtout la nécessité de recourir dorénavant à des intervenants « *qualifiés ET agréés* » qui pose problème. Jusqu'à présent il suffisait que les personnes bénévoles, souvent des parents d'élèves, soient agréées par l'inspection académique. Une telle exigence de qualification, impossible à mettre en œuvre par les municipalités, risque de compromettre la pratique de cette activité, obligatoire au regard des programmes. Le SNUipp a alerté aussitôt le ministère (courrier/appels téléphoniques) qui s'est engagé à publier un additif, les bénévoles devant être « *qualifiées OU agréées* ». A nouveau, le SNUipp vient de faire annuler les consignes de suspension de l'activité de natation dans deux départements. Il est urgent que l'additif soit publié.

BRIGADE CONTRACTUELLE DU 93

Tour de passe-passe ou bonneteau, l'IA du 93 joue un jeu dangereux. 76 personnels exercent actuellement dans les écoles avec un statut d'étudiant stagiaire. Leur fiche de paie porte la mention : « *stagiaire M2* ». Le souci c'est qu'ils sont embauchés sur des périodes de « *vacances à vacances* », certains étant d'ailleurs en classe le jour du concours... Ils constituent ce que l'IA du 93 appelle la « *brigade de remplacement de courte durée* ». Le SNUipp93 est intervenu auprès de l'IA pour dénoncer ce dévoiement du statut de stagiaires M2 qui met parfois les écoles en difficulté.

LÉON CONTRE L'ILLETTRISME ?

Le « *plan de prévention de l'illettrisme à l'école* » présenté par Luc Chatel en mai 2010 tarde à se concrétiser. Peu de retours pour le moment sur l'activité des 30 correspondants locaux, pas plus que sur les actions développées par les cent IEN « *maternelle* » missionnés sur ce dossier. A défaut, le ministère vient de mettre à disposition des enseignants le logiciel « *Je lis avec Léon* » développé par une entreprise spécialisée dans le parascolaire. Cette application, décrite comme une aide à l'apprentissage de la lecture utilisable dans le cadre de l'aide personnalisée, est téléchargeable sur le site eduscol.

LA MORT DE L'INRP

Le 29 décembre, deux décrets publiés au *Journal officiel* ont confirmé la dissolution de l'INRP et la reprise du *Musée national de l'éducation* (Rouen) par le CNDP. « *Un mauvais coup porté à la recherche et à l'innovation en matière d'éducation* » a commenté l'intersyndicale du CNDP. C'est l'idée d'une recherche pédagogique en lien avec le terrain qui est supprimée avec l'INRP. Il aura fallu trois mois pour que l'INRP devienne un simple service de l'ENS, désormais appelé *Institut français de l'éducation*.

L'ensemble de la réorganisation devra être conduite au cours de l'année 2011.

*Cgt, Fsu, Sgen Cfdt, Unsa Education



EN ROUTE POUR LA PLANÈTE SCIENCES !

Connaître les sciences, entrer dans une démarche scientifique, travailler les savoirs fondamentaux, devenir citoyen : les enjeux de l'enseignement des sciences.

Dossier réalisé par
Aline Becker,
Michèle Frémont,
Pierre Magnetto,
Philippe Miquel

On attend toujours le nouveau *Plan de rénovation de l'enseignement des sciences et technologies à l'école* (PRESTE). Maintes fois annoncée, plusieurs fois reportée, sa présentation a été promise par Luc Chatel pour le courant du mois de janvier. Dans un contexte de restrictions budgétaires il y a fort à craindre que le plan qui devait faire boum fasse pschitt dans le primaire : juste métaphore puisque l'enseignement des sciences à l'école est un peu comme une fusée à trois étages. Le premier de ces étages, c'est bien entendu l'acquisition des connaissances scientifiques et l'entrée dans une démarche scientifique. Sur cette question, les programmes déclinent davantage les compétences que doivent maîtriser les élèves tout au long des cycles 2 et 3, que les contenus proprement dits. L'autre problème soulevé par les programmes de 2008, c'est la diminution des horaires consacrés en cycle 2 (p.15).

Pourtant, avec le lancement en 1995 de *La main à la pâte* par Georges Charpak, rejoint par l'*Académie des sciences* avec Yves Quéré et Pierre Léna, on a pu croire au milieu des années 90 que cette matière d'enseignement aurait toute sa place à l'école. L'inquiétude devant la désaffection pour les filières scientifiques et la sous représentation persistante des filles avait poussé le monde scientifique à s'intéresser aux enseignements primaires et secondaires. Ces scientifiques de renom cumulent médailles et prix, dont le Nobel de physique pour le récemment disparu

Georges Charpak, l'ont fait avec pédagogie et non pas avec incantation, s'appuyant sur le questionnement des élèves, recommandant de les laisser formuler des hypothèses et de réaliser des expériences pour construire les bonnes réponses. Une démarche qui allie observation, étonnement, formulation d'hypothèses et rigueur dans le raisonnement (p.16).

DÉCOLLAGE SANS MISE EN ORBITE

Ces préconisations ont débouché en 2000 sur le lancement du PRESTE, mais force est de constater qu'après un décollage réussi et malgré l'indéniable succès d'estime de *La main à la pâte* et de ses émules, l'ouverture sur les territoires de quelques centres de diffusion de la culture scientifique, et l'intérêt du grand public pour la thématique attesté par l'audimat de l'émission *C'est pas sorcier*, la part des sciences à l'école marque le pas, touchant tout au plus 40% des classes primaires.

Une autre difficulté pour mettre cet enseignement sur orbite tient aussi aux réticences d'une partie des enseignants. N'ayant souvent pas suivi de formation scientifique beaucoup ne s'autorisent pas à se lancer. L'*Académie des sciences* qui dans un récent rapport préconise un ensemble de mesures en faveur de la formation continue des

« La science fait partie de la culture au même titre que la littérature, les arts, etc. Tous les élèves ont droit de recevoir cet héritage »

maîtres, ne sous-estime pas la dimension de cet écueil (p.18 et p.20). L'accumulation de tous ces obstacles fait qu'au final le manque d'intérêt des jeunes générations pour les filières scientifiques n'a pas vraiment trouvé



de réponse. Les évaluations PISA de 2009 qui réactualisent celles de 2006 sur la maîtrise de la culture scientifique placent la France à un rang médiocre, 21ème sur 34, un peu comme si le système éducatif avait loupé une fenêtre de tir qui semblait grande ouverte avec l'ambition du PRESTE.

Les enjeux liés aux enseignements des sciences dépassent pourtant le simple cadre des connaissances scientifiques. C'est le second étage de la fusée. Le travail des enseignants, tel que recommandé par *La main à la pâte* est aussi un formidable outil au service des matières jugées plus « fondamentales » par un ministère qui a voulu, en 2008, recentrer les apprentissages sur le « lire, écrire, compter ». Le cahier d'expériences est à la fois un lieu d'exercice de l'esprit critique, de construction des progressions, de travail sur l'écrit et sur les mathématiques, mais encore faut-il que ces dimensions lui soient reconnues par la hiérarchie. Autre dimension non négligeable, la curiosité et l'imaginaire suscités par les sciences, leur assise sur le concret, sur le quotidien, permettent de raccrocher tout le monde, en font un outil de médiation pour les élèves en difficulté.

Certains enseignants qui se sentent plus à l'aise avec les sciences ont investi pleinement ce terrain. A Fraysse dans le Tarn, ce sont les membres d'un réseau d'éducation rurale qui ont convaincu leur administration de transformer une des écoles du RER appelée à fermer ses portes en centre res-

source pour tout le réseau. Le poste qui devait être supprimé est devenu un poste surnuméraire venant en appui des 17 autres enseignants (p.16 et 17). A Ceyreste, dans les Bouches-du-Rhône, les élèves du CM1-CM2 ont affaire avec un passionné des technologies, une sorte de *Géotrouvetout* de l'enseignement qui monte, démonte et recrée des objets techniques avec eux (p17).

CONNAISSANCE DES SCIENCES ET CITOYENNETÉ

« La science fait partie de la culture au même titre que la littérature, les arts, etc. Tous les élèves ont droit de recevoir cet héritage », explique Pierre Léna (lire p.19), soulignant ainsi ce qui constitue le troisième étage de la fusée, la dimension émi-

nemment citoyenne de l'enseignement des sciences. Comment, en effet, comprendre les enjeux sociétaux en ignorant les faits scientifiques quand on connaît par exemple la part grandissante des technologies dans le fonctionnement de l'économie et du social ? Comment évaluer l'importance des phénomènes climatiques et environnementaux en méconnaissant l'impact des activités humaines sur le réchauffement et sur l'appauvrissement de la biodiversité ? Le débat public qui traverse la planète entière sur ces questions rappelle combien la connaissance des sciences participe à la citoyenneté. Il serait dommage que le plan que devrait prochainement annoncer le ministre reste scotché sur le tarmac du pas de tir quand tout pousse les enfants à élever leur regard vers les étoiles.

Dans les programmes de 2008, la démarche d'investigation reste à l'affiche : les élèves doivent être capables en fin de CE1 d' « observer et mener des investigations », « échanger, décrire, comparer, questionner, justifier un point de vue, commencer à s'approprier un environnement numérique ». Objectifs réitérés au cycle 3 : « être capable de pratiquer une démarche d'investigation, de manipuler et d'observer, de formuler des hypothèses »... Cependant les horaires sont à la baisse surtout au cycle 2 avec 81 heures annuelles pour la *Découverte du monde* tandis que les *Sciences et technologie* bénéficient au cycle 3 de 78 heures. Aussi les contenus, essentiellement notionnels, doivent être déroulés rapidement, laissant peu de temps pour expérimenter, argumenter, réaliser les cahiers d'expériences, etc. Enfin la priorité quasi exclusive donnée aux « instruments de base » du « lire, écrire, compter » ne prend pas en compte la transversalité des apprentissages et entre finalement en contradiction avec des pratiques comme celles préconisées, notamment par l'*Académie des sciences*.



Un chantier permanent

L'enseignement des sciences a une tradition qui remonte aux origines de l'école primaire avec la fameuse « *leçon de choses* », fondée sur l'observation. Plus souvent leçon de vocabulaire ou de notions trop abstraites, cet enseignement était en perte de vitesse. Dans les années 70, les « *activités d'éveil* » ouvrent une nouvelle voie. Mais c'est avec l'initiative de Georges Charpak dès 1995 et le partenariat avec l'*Académie des sciences*, l'INRP, puis l'*Ecole normale supérieure* que commence à s'imposer la démarche d'investigation adossée à l'interdisciplinarité dans le dispositif de *La Main à la pâte*, inspiré du modèle américain *Hands on*. Les élèves, à partir d'un matériel simple, sont invités à questionner, faire des expériences, rédiger des « *fiches* » et garder des traces, en les structurant, sur un cahier d'expériences.

En 2000, le *Plan de rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école* (PRESTE) généralise la démarche d'investigation : changement pédagogique important puisqu'il s'appuie sur le questionnement des élèves, construit de véritables problématiques scientifiques, et nourrit l'argumentation... Aussi le PRESTE a-t-il privilégié l'accompagnement et la formation des enseignants pour qu'ils mettent eux-mêmes en œuvre cet enseignement : création de centres et personnes ressources (enseignants, conseillers pédagogiques, IEN), formation continue, matériel pédagogique. Les programmes de 2002 reprennent toutes ces précon-



sations et proposent des documents d'accompagnement pour les cycles 2 et 3, puis pour l'école maternelle.

Tous ces efforts ont porté leurs fruits selon les résultats de la dernière enquête nationale sur la mise en œuvre des programmes de 2002 (année 2004-05). En cycle 3, l'activité expérimentale est pratiquée par près de 70% des élèves, le cahier d'expériences mis en place pour 44,5 %. La transversalité de la langue est mieux mise en jeu : traces écrites, argumentation à l'oral, lecture documentaire, liaison expression écrite et informatique.

Or, les conceptions d'apprentissage qui sous-tendent les réformes depuis la loi Fillon de 2005 entrent souvent en contradiction avec les démarches préconisées. Une situation qui met les enseignants particulièrement en difficulté. Cependant l'*Académie des sciences* veille et encourage de nouvelles initiatives comme les réseaux d'accompagnement par des scientifiques (voir p. 18).

LE FRAYS L'ENSEIGNEM EST AU CENT

Le centre de ressources du Fraysse permet aux élèves de 17 classes rurales du Tarn de développer leur culture scientifique.

Centre de ressources en sciences et technologies : A l'entrée du Fraysse, petit village du Tarn niché dans les collines qui surplombent Albi, la pancarte rose annonce fièrement la couleur. L'école de cette commune de 400 habitants n'accueille plus d'élèves mais ses anciens locaux abritent depuis 2003 un lieu spécifique dédié à l'enseignement des sciences à destination des enfants des classes du *Réseau d'écoles rurales des Monts d'Alban*. Aujourd'hui, ce sont 22 élèves de grande section-CP venus de l'école d'Alban distante de 7 kilomètres qui investissent le centre pour la journée.

SCIER, COLLER, DÉNUDER...

Cet après-midi, après s'être restaurés sur place et avoir profité d'un moment de récréation, les élèves se séparent en deux groupes pour poursuivre leur travail. Le premier groupe sous la conduite d'une assistante d'éducation recrutée à mi-temps sur la structure, se consacre à un travail individuel sur chacun des 10 postes informatiques. Il s'agit de s'entraîner à classer les animaux selon des critères pertinents puis de produire un document de synthèse que chacun pourra imprimer et conserver. Dans l'autre salle, un véritable atelier équipé d'outillages performants et de matériaux de toutes sortes ; on mesure, on scie, on colle au pistolet, on dénude des fils avant d'opérer des soudures à l'étain. Par groupe de trois, les enfants réalisent eux-mêmes un jeu électrique de questions réponses reprenant les notions de classification animale. « *On essaie que tous les projets débouchent sur une réalisation : maquette, objet technique, jeu, document...*

SE ENT RE

afin de fournir aux enfants un support concret » explique Bruno Delteil, coordonnateur du RER et animateur du centre. Sa présence aux côtés de Marie Roger, l'enseignante de la classe permet aux enfants de mener à bien des opérations complexes et d'utiliser de vrais outils. « *Je ne pourrais pas me lancer seule dans ce type de projet* » reconnaît la maîtresse, « *le centre est précieux au plan du matériel et parce qu'il donne la possibilité de travailler en petits groupes.* ». Sans l'avoir abordé en classe, les élèves découvrent les angles droits, utilisent des nombres décimaux pour mesurer. « *Les activités de construction donnent du sens à de nombreuses notions mathématiques ; ça permet de raccrocher certains élèves qui ont du mal avec l'abstraction.* » Chacune des 17 classes du RER vient passer trois journées complètes au centre en lien avec un projet scientifique élaboré collectivement en équipes de cycle par tous les collègues du réseau. Bruno souligne combien ce projet est vital dans une zone rurale défavorisée « *Le travail d'équipe a permis de dynamiser et de fixer les collègues dans les écoles du réseau où pourtant les conditions sont difficiles* ». Il a pu mesurer l'évolution des élèves qui font des sciences de la maternelle au CM2 : « *Les compétences des élèves et leur maîtrise de la démarche scientifique au cycle III nous permettent de mener à bien des projets complexes. Cette année, il s'agit de construire un pont mobile capable de faire passer bateaux et voitures. Les élèves vont produire eux-mêmes un cahier des charges de construction et sont capables d'envisager les différentes contraintes techniques* ».

ECOLE ET COLLECTIVITÉS EN PARTENARIAT

Le centre du Fraysse, né en 2003, n'aurait pas vu le jour sans la volonté d'un groupe d'enseignants passionnés de sciences et désireux de faire vivre une école de qualité dans leur coin de campagne.

A l'époque du plan de rénovation des sciences à l'école et de l'essor de l'expérience



La main à la pâte, l'administration a accepté leur proposition originale de conserver un poste destiné à disparaître dans une école menacée de fermeture pour consacrer ces moyens à l'enseignement des sciences. Bruno, mis à disposition du centre depuis cette époque, fait valoir l'importance du partenariat qui a permis de pérenniser la structure : « *Le conseil général ainsi que chaque commune du réseau allouent 20 € par enfant pour le centre. La communauté de communes finance un mi-temps d'assistante d'éducation qui gère le parc informatique et la mairie du Fraysse met à disposition une personne qui assure la restauration et peut assister les activités* ».

CURIOSITÉ, HABILITÉ ET... FIERTÉ

Une collaboration qui porte ses fruits : le centre a été reconnu centre pilote depuis

2006 et ses actions ont été deux fois récompensées par des prix *La main à la pâte* en 2005 et 2008.

Une reconnaissance dont toute l'équipe a bien besoin au moment où la politique de restriction budgétaire pourrait mettre en péril le centre. Pour Philippe Maraval, enseignant en CM1-CM2 à Alban, c'est bien une réelle démarche d'investigation en sciences et technologies qui est proposée aux enfants du RER : « *Les professeurs du collège qui accueillent nos élèves constatent leur curiosité plus grande, leur habileté en dessin technique. Je viens de réaliser 6 séances en classe sur le thème des ponts mobiles et les enfants m'ont étonné par leur implication dans le projet. La possibilité de le mener à son terme et de produire une réalisation de qualité grâce à l'existence du centre leur procure beaucoup de fierté.* »

LES ATELIERS DE CEYRESTE

Démontage et réparation d'une horloge comtoise, construction d'un modèle réduit de grue à vapeur ou de chargeur sur roue, utilisation de boîtes de jeux d'électricité ou de coffrets d'expériences des années 50... A Ceyreste, dans les Bouches-du-Rhône, Les élèves du CM1-CM2 de Philippe Canavaro se confrontent chaque année à des situations d'apprentissage pour le moins originales. Leur maître, passionné de sciences physiques et de modélisme, collecte dans son garage personnel quantité de matériaux, de jouets anciens, d'objets techniques récupérés ou achetés d'occasion sur Internet. Il utilise ce matériel pour mener en classe des projets parfois très élaborés. Pour Philippe, le préalable est de développer la curiosité et le sens de l'observation des enfants : « *Le projet de la grue à vapeur est né d'une visite des chantiers navals de La Ciotat* » L'enseignant essaie d'utiliser toutes les situations concrètes à l'intérieur et autour de la classe pour aborder les questions scientifiques : « *L'observation du réel et la manipulation des objets me semblent essentielles avec des enfants qui naviguent peut-être trop souvent dans le virtuel* ». Pour lui, les réalisations spectaculaires* permettent de fédérer tous les élèves et d'améliorer leur confiance en eux.

*Visibles sur <http://cm1cm2.ceyreste.free.fr/sciences>



UNE FORMATION SANS COURANT CONTINU

UN RESEAU D'ACCOMPAGNEMENT

Sous la responsabilité des recteurs, IA et IEN et avec le concours de l'*Académie des sciences* dans le cadre d'une convention (1), l'*Accompagnement en science et technologie à l'école primaire* (ASTEP) (2) sollicite l'engagement des chercheurs, ingénieurs, techniciens d'entreprise, étudiants... afin de seconder - dans la classe, à distance, en formation - les enseignants pour la « *construction des connaissances dans une démarche d'investigation* ». Le premier bilan pour 2009-2010 a été publié en mai 2010 : démarrage effectif dans une dizaine de départements, environ 1700 classes concernées (soit moins d'1% des 245 000 classes), 770 correspondants scientifiques. Pour les zones géographiques éloignées, ce bilan préconise notamment un recours plus important à des étudiants (IUT, L3, M1 ou M2) dans le cadre de cursus (UE) ou de valorisation par l'attribution d'ECTS.

(1) Convention cadre du 19 février 2009 entre le MEN, le MESR et l'*Académie des sciences*

(2) BO n°24 du 17 juin 2010

CAHIER D'EXPERIENCES

Le cahier d'expériences, présenté dans les documents d'accompagnement des programmes de 2002, permet à l'élève de garder trace de ses démarches et de la construction de son savoir scientifique dans un cahier personnel qu'il conserve au fil de sa scolarité élémentaire. L'élève s'approprie ainsi progressivement la démarche à conduire ainsi que les caractéristiques du langage scientifique : représentations codifiées, liens de causalité entre les écrits... Un support concret pour rendre compte de la progression de chaque élève dans le cadre d'une programmation d'école de l'enseignement des sciences.



Malgré l'effort entrepris depuis 1996 pour rénover l'enseignement des sciences notamment avec *La main à la pâte*, le choix d'une approche traditionnelle prédomine encore dans les pratiques pédagogiques. Employer des méthodes basées sur l'investigation suppose un contact permanent avec l'évolution des sciences. Ce devrait être le rôle de la formation continue. Or, dans son rapport d'« *avis et de recommandations portant sur la formation continue des professeurs enseignant les sciences* », paru en novembre dernier, l'*Académie des sciences* constate qu'au delà de la chute constante des moyens, l'offre institutionnelle se limite globalement à la mise en œuvre des instructions ministérielles au détriment de stages sur les contenus scientifiques. Elle note également que les formateurs sont à plus de 95% issus de l'éducation nationale et que seulement 1% des formateurs sont des enseignants-chercheurs. S'ajoute à cela, une offre de stages peinant à atteindre 7% de l'ensemble de la formation continue, pour une durée moyenne de 3 jours. Pourtant les attentes sont grandes chez les enseignants. L'académie des sciences en veut pour preuve les formations que

des enseignants suivent en dehors de l'éducation nationale. A l'initiative d'organismes de recherche ou professionnels, ces formations dont la qualité est reconnue, pourraient servir de modèle à un renouveau. Selon l'académie, il s'agit de restructurer l'offre de formation en clarifiant les contenus par un cahier des charges national et par la création d'une structure regroupant tous les partenaires. Engager les universités à prendre en charge cette formation, permettrait en plus d'offrir une qualification par l'obtention de diplômes universitaires. L'idée d'une *Maison des sciences* à l'image des IREM complèterait ce dispositif et favoriserait la mise en réseau de toutes les formations.

Les instructions ministérielles ne suffisent pas à modifier les pratiques et à les diversifier. La résolution de problèmes, l'expérimentation, la recherche sur des questions ouvertes, les activités transdisciplinaires, la mise en évidence de contenus scientifiques... sont autant de démarches nécessaires au développement d'une culture scientifique permettant de vivre dans la société de la connaissance.

« PERMETTRE LE LIBRE EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ »

L'enseignement des sciences passe par des méthodes actives et des démarches pas toujours faciles à mettre en œuvre. Un risque à prendre... accompagné et formé !

Les enjeux de l'enseignement des sciences pour les enfants et les jeunes sont bien connus...

Souvent évoqués depuis 15 ans, ils sont nombreux ! Pour moi l'essentiel est l'acquisition par les futurs citoyens, comme prescrit par la loi de 2005, d'une culture scientifique et humaniste qui implique le partage des beautés et des méthodes de la science. Mettre en avant le besoin d'ingénieurs et de techniciens pour l'économie est un objectif légitime, mais pas exclusif. Donc un enseignement scientifique pour tous, quelle que soit l'orientation post-collège : on oublie trop souvent que 43% d'une classe d'âge poursuit sa formation en voie professionnelle. La science fait partie de la culture au même titre que la littérature, les arts, et tous ont le droit de recevoir cet héritage. L'école de Jules Ferry a été celle du « lire, écrire, compter » pour tous. Pour préparer ces jeunes au monde de demain, il nous faut ajouter « raisonner » et là, la science joue un rôle essentiel.

Pourquoi cet enseignement peine-t-il à trouver sa place à l'école ?

Il y a eu une montée en puissance et cet enseignement est aujourd'hui pratiqué dans 30 à 40 % des classes primaires, contre 3% en 1996, et ce, grâce au PRESTE*, à *La main à la pâte* et aux programmes de 2002. Nous maintenons notre effort, mais les programmes du primaire ont subi quatre changements depuis et en 2008 les sciences ont même failli disparaître. Pourtant les programmes n'expliquent pas tout. De nombreux enseignants ont un peu peur d'enseigner les sciences, surtout de manière active. Une formation continue rare et trop peu soucieuse des sciences limite trop les moyens de les accompagner. Ceci dit, l'Académie des sciences ne baisse pas les bras, et son action par *La main à la pâte* est de plus en plus connue et appréciée.

Les résultats moyens des élèves français à PISA ne confirment-ils pas ces difficultés ?

PISA évalue des élèves de 15 ans. Or à l'école primaire, plus de la moitié des élèves n'étudie pas les sciences, et au collège, cet enseignement est assez malade. Tant qu'un enseignement intéressant, allant de la maternelle à la 3e, ne concernera pas la quasi-totalité des élèves, il sera difficile de constater un progrès dans PISA. Mais ce n'est pas la moyenne qu'il faut regarder : nous sommes le pays dont l'enquête révèle le plus grand écart entre ceux qui réussissent et ceux qui sont en échec. Les sciences sont toujours utilisées comme un élément de la sélection et l'école ne fait plus son travail d'égalité républicaine.

Quels seraient les obstacles à la transmission de la « culture scientifique et technique » ?

Je n'emploie pas ce terme car il isole la science de la culture : en France le ministère de la culture s'intéresse à tous les domaines, guère à la science ! La science ne se résume pas à une somme de connaissances : il s'agit avant tout de comprendre, d'apprécier, d'utiliser ce processus qui nous permet de découvrir et comprendre le monde. Cela s'apprend en faisant appel à l'observation, à l'expérience, aux hypothèses, etc. Pour le matériel, pas besoin de grand chose. Non, la difficulté réside plutôt dans la crainte des professeurs de se mettre dans la situation où les enfants vont poser des questions, discuter, s'animer... Aussi le soutien, les encouragements des inspecteurs sont nécessaires, comme d'autres formes d'accompagnement. Mettre en avant l'apprentissage du français est légitime à condition de le faire raisonnablement, et s'appuyer sur les sciences pour « lire, écrire, compter », notamment grâce au cahier d'expériences est fécond.



Entretien avec

Pierre Léna

astrophysicien, délégué de l'Académie des sciences pour l'éducation et la formation

Le ministre a annoncé qu'il présenterait un plan pour les sciences début 2011. Quelles seraient les mesures prioritaires ?

Je ne connais pas ce plan, mais puis vous dire nos souhaits. Lorsqu'un département dispose d'un IEN « sciences » motivé, tout change. Aujourd'hui les ressources pédagogiques existent sur le site de *La main à la pâte*. Avec le MEN, l'Académie a publié un DVD sur l'enseignement des sciences à l'école primaire, utilisable pour des animations pédagogiques et disponible partout. Enfin un réseau d'« accompagnement en sciences et technologies à l'école primaire » par des scientifiques se développe pour aider les enseignants à se lancer. Nous l'avons souvent constaté : un professeur qui n'a pas fait une licence scientifique démontre bien souvent les meilleures réalisations pédagogiques ! La polyvalence du professeur d'école est un bien précieux, qui face aux enfants témoigne de l'unité des savoirs.

*Plan de rénovation de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école, BO 15 juin 2000

ENQUÊTE SUR LA LITTÉRATURE JEUNESSE

Une équipe de chercheurs en éducation invite les enseignants des écoles à remplir une enquête sur l'utilisation de la littérature de jeunesse en classe. Un questionnaire utile en ces temps de recentrage institutionnel sur les savoirs « fondamentaux ». Quels types d'ouvrages, quelle utilisation pédagogique, le temps consacré à l'activité...autant de questions auxquelles les enseignants des écoles sont invités à répondre, dans le cadre de cette enquête conduite par l'équipe de recherche en éducation (CIRCEFT-ESCOL) des universités de Paris 8 et de Créteil. Anonyme, le questionnaire a été élaboré par un groupe de chercheurs, d'enseignants, de formateurs et sera utilisé par cette même équipe, dans le cadre de sa recherche. Il y a, sans doute, de l'intérêt à consacrer un moment à cette enquête, dans une période où le recentrage institutionnel sur le « lire écrire, compter » interroge des pratiques qui visent à donner sens à la lecture, à développer un imaginaire riche, diversifié et participent ainsi à la réduction des inégalités scolaires.

Rubrique : Le métier/La recherche



DIX ANS DE PERFORMANCE ARTISTIQUE



VU
SUR
snuipp.fr

Joëlle Gonthier intervient à l'Université d'automne du SNUipp depuis la création de l'événement il y a dix ans. Regards de la plasticienne sur l'enseignement artistique.
Rubrique : Le métier, Témoignages

LITTÉRATURE JEUNESSE LE SALON DE MONTREUIL VEUT FAIRE L'ÉCOLE

Le salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil a annoncé la création d'une école de la littérature jeunesse à vocation nationale s'adressant en priorité aux élèves et aux familles éloignés de la culture littéraire.

Rubrique : L'enfant/L'élève



ÉDITION RUE DU MONDE SANS TABOUS

Le fondateur de Rue du monde, présent au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, explique comment la ligne éditoriale de sa maison d'édition contribue à la publication d'albums de littérature jeunesse dans lesquels il n'y a pas de sujets tabous.

Rubrique : L'enfant/L'élève

THÉÂTRE JEUNESSE JEAN-PIERRE CANNET, AUTEUR DE THÉÂTRE

Jean-Pierre Cannet est écrivain. Il vient de publier deux pièces de théâtre à L'école des loisirs. Entretien avec un auteur de nouvelles, romans et poésies qui avait envie « d'une écriture plus vivante ».

Rubrique : Le métier/Les ressources

SCIENCES CONCOURS DE FILMS

« CHERCHEURS EN HERBE »

C'est la 4ème édition du concours *Chercheurs en herbe*, organisé par l'Université et le CRDP de Lorraine, à destination des écoles françaises et étrangères et des collèges. Il s'agit de produire un film vidéo ou d'animation de 4 minutes, à caractère scientifique, réalisé dans la classe.

Rubrique : Le métier/Les ressources

CINEMA PIERRE ET LE LOUP REVISITÉ

Dans la collection *Films en classe* le CNDP édite Pierre et le loup, un film d'animation de Suzie Templeton, accompagné d'un livret pédagogique pour l'école primaire. Remarquable!

Rubrique : Le métier/Les ressources

DIFFICULTE CES ENFANTS EMPÊCHÉS D'APPRENDRE

Une conférence débat organisée par le SNUipp dans le cadre du *Salon de l'éducation* le 27 novembre à Paris a été l'occasion d'échanges entre Serge Boimare et Jean-Jacques Guillarmé à propos de *Ces enfants empêchés d'apprendre*. Regards croisés sur l'origine des difficultés d'apprendre.

Rubrique : Le syndicat/Les interventions

TROUBLE DE L'ATTENTION UN SITE RESSOURCE

Le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) concerne à la fois un déficit d'attention, des problèmes d'hyperactivité et d'impulsivité. Il toucherait 5% des enfants et constitue un obstacle aux apprentissages scolaires, mais son diagnostic est complexe. Sur son site Internet, l'association TDAH fait le point sur ces troubles.

Rubrique : L'enfant/L'élève

DESSIN DE PRESSE À LA UNE

Un concours motivant à Châteaugiron

Dans le cadre de l'exposition *Dessin de presse à la une*, la structure culturelle rennaise *Les champs libres* organisait à la rentrée un concours à destination des enfants de CM1 à la 5ème. Le pari des *Champs libres* était de bouleverser les idées reçues sur le désintéressement des élèves aux questions de liberté d'expression et d'écologie en proposant ces deux thèmes comme support du concours. La classe de Damien Stephan, jeune



T1 à mi-temps en CM2 à Châteaugiron en Ille-et-Vilaine, a été primée en décembre dernier pour son dessin sur le thème « *planète en danger* ». Après avoir travaillé sur le vocabulaire du développement durable et étudié en histoire des dessins de presse de différentes époques, les élèves ont réfléchi sur les moyens à mettre en œuvre pour faire rire le lecteur et les techniques employées en art visuel

pour délivrer succinctement leur message. « *Pas facile de trouver des supports* » confie l'enseignant, tant le dessin de presse est étroitement lié à une actualité que les enfants ne sont pas toujours en mesure de décoder. Heureusement, le dossier pédagogique proposé par *Les champs libres* - composé d'une approche historique et lexicale, d'exemples de dessins de presses ainsi que d'activités pour la classe - ont permis à l'enseignant de trouver une source de

motivation pour ses élèves, « *notamment ceux en grande difficulté* ». Le dessin primé est le produit d'un travail collectif qui a permis à la classe de rencontrer Loïc Schvartz, dessinateur breton publié dans la presse nationale, lors de la visite de l'exposition à Rennes, où les élèves ont pu retrouver, notamment, des dessins de Plantu, Chappatte et Willem.

Vincent Martinez

« Je ne vois pas pourquoi on devrait s'insurger contre une extension naturelle de l'enseignement de la philosophie à l'âge de la vie où les élèves sont suffisamment candides, justement, pour penser avec le moins de préjugés. »

Raphaël Enthoven, philosophe

SEMAINE DE LA PRESSE

Du 21 au 26 mars



Chaque année, au printemps, le *Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information* (CLEMI) invite les enseignants à participer à la *Semaine de la presse et des médias dans l'école®*. Dans le cadre des programmes officiels, le CLEMI met à disposition des outils qui permettent d'aider les élèves à comprendre le système des médias et à développer leur attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information. Comme l'an passé, le thème de la 22e *Semaine de la presse* est : « *Qui fait l'info ?* », ce qui permettra de s'interroger sur les sources de l'information, le statut et la déontologie des journalistes, la différence entre communication et information. Les inscriptions des enseignants auront lieu du jeudi 6 janvier 2011 à 12h au samedi 5 février 2011 sur www.clemi.org.

Portrait

M2 depuis septembre dernier, elle découvre l'école de l'intérieur, après dix années de vie active à Pôle emploi.



« **T**out juste M2 à 37 ans, Céline Legrand confie qu'elle a pourtant toujours voulu être enseignante en primaire « *parce qu'avec les petits il y a encore tout à faire ; on participe à leur éveil, on leur apporte les outils pour se construire et ce qui me paraît bien c'est la polyvalence* ». Ses premiers contacts professionnels avec les enfants datent de la fin de ses études de sciences politiques à Lille, alors qu'elle occupait un *Emploi jeune* dans une association sportive de canoë-kayak. Cette expérience la pousse alors à passer le concours de PE auquel elle échouera à deux reprises malgré une envie grosse comme ça. Du coup, en 2001 elle entre à l'ANPE, pas comme demandeuse d'emploi mais en tant que conseillère pour l'emploi. Cela ne l'empêche pas de conserver intacte sa motivation et, huit ans plus tard, la voilà qui prépare de nouveau le concours mais en « *reconversion* ». Après une année de cours du soir, 7 heures par semaine après le boulot et le week-end et l'obtention d'un congé formation, elle obtient l'admissibilité en septembre dernier pour les oraux de la prochaine session. Le stage d'une semaine qu'elle a effectué en CE2-CM1 à Vendôme près de Blois (Loir-et-Cher) où elle habite maintenant, a été pour elle une expérience marquante : « *c'était la première fois que je mettais les pieds à l'école autrement que comme écolière* ». Mais surtout, dit-elle, « *je découvrais de l'intérieur le fonctionnement d'une école* ». De la surveillance des récréations à l'organisation matérielle de la classe tout est nouveau pour elle et constitue « *une première formation* ». Reste que la demi-journée à l'IUFM et la journée d'observation de classe ne lui ont pas permis d'être suffisamment préparée à la réalité, notamment l'organisation matérielle qui l'a déroutée. Malgré certaines appréhensions liées à la gestion de la classe et à la pratique, la motivation de Céline n'est pas entamée : elle devrait à nouveau partir en stage durant 3 semaines en mars.

« un petit mois de formation avant le stage, ce n'était sans doute pas assez pour quelqu'un comme moi qui partait de rien »

Vincent Martinez

Dans le petit bourg d'un millier d'âmes du nord de la Creuse, l'école élémentaire de 5 classes vit à l'ère du numérique. Dans la classe de CP, les élèves rassemblés en cercle devant le tableau blanc interactif (TBI) découvrent le texte qu'Aurélié Laveissière, leur enseignante, vient de projeter. La séance de lecture commence et les échanges sont nombreux. Les hypothèses portent d'abord sur l'image qu'Aurélié a volontairement agrandie, dissimulant dans un premier temps le texte qu'ils vont lire ensemble. « *On connaît, c'est le capitaine et les matelots dans l'histoire d'hier.* » Mobilisés autour d'une histoire dont ils connaissent le début et sans être directement confrontés au texte, les élèves encore non lecteurs se sentent rassurés et s'investissent pleinement. Dans un deuxième temps, Aurélié réduit l'image pour faire apparaître un texte narratif. Associant le discours et le récit, ce texte re-

« *L'avantage, c'est que contrairement au manuel papier, je peux apporter les modifications au texte en fonction du niveau des élèves* »

prend ce qui est dit dans la bulle qui apparaissait au dessus d'un personnage et que certains élèves sont parvenus à lire partiellement. A l'aide de leur dictionnaire de lecture sur support papier, la plupart des élèves se portent volontaires pour lire. Pour faciliter le travail, l'enseignante a instauré des codes de couleurs. Les mots identifiés sont entourés en vert, les syllabes simples sont soulignées en bleu et les complexes en rouge. Munis du stylet, les élèves qui viennent au tableau lisent au fur et à mesure ce qu'ils ont identifié. Certains ne sont pas d'accord avec celui qui lit, « *Le mot outil, il est dans un autre mot. Ça ne compte pas.* » Les élèves osent se tromper car ils peuvent effacer, recommencer, sans altérer la lisibilité du texte. L'erreur a toute sa place dans les apprentissages. La séance qu'Aurélié a mise en place permet un étayage progressif et les échanges entre pairs guident les apprentissages.

Après un temps de lecture individuel du texte dans le manuel, commence la seconde partie de la séance autour des questions de lecture du fichier. Là encore, Aurélié utilise son TBI pour faire entrer tous les élèves dans l'activité, en proposant un tra-



UN TBI DANS LA CLASSE POUR FACILITER LES APPRENTISSAGES

À Dun-le-Palestel, le TBI a remplacé le tableau noir pour les élèves de CP d'Aurélié Laveissière.

vail de lecture des consignes et de découverte progressive des exercices. « *J'ai dissocié les exercices pour mieux maintenir leur attention et pour alterner des phases collectives de découverte de l'exercice et des moments de travail individuel. Pour ceux qui n'ont pas compris ou qui sont en difficulté, je peux reprendre avec eux l'activité sur le TBI pendant que les autres travaillent seuls sur le fichier.* » L'outil lui permet de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves et de différencier sa pédagogie. Pour Aurélié, c'est aussi un gain de temps dans la préparation et le déroulement de la séance. En effet, dit-elle, « *il me suffit de scanner les documents et de les adapter à ma séance. L'avantage, c'est que contrairement au manuel papier, je peux, par exemple, apporter les modifications que je veux au texte, en fonction du niveau de lecture des élèves.* » C'est en fait surtout un outil qui lui permet d'être concepteur de ses enseignements. Mais elle reconnaît aussi

« *Au début ils sont un peu surpris par le tableau, mais ils apprennent vite à utiliser ses fonctions.* »

ses limites car parfois le TBI n'est pas adapté à l'activité. « *Pour la manipulation des étiquettes-mots par exemple, le tableau tactile est parfois trop sensible ou pas assez et n'apporte pas plus que la manipulation d'étiquettes repositionnables sur le tableau noir.* »

Si Aurélié n'a bénéficié d'aucune formation hormis une journée organisée par le fournisseur du TBI sur la maîtrise technique de l'outil et qu'elle regrette le manque de supports pédagogiques, cette deuxième année d'expérience avec le TBI la conforte dans l'idée qu'elle peut en faire un usage encore plus approfondi et quotidien. Depuis 4 ans, le tableau blanc interactif s'est progressivement installé dans cette école, puisque 3 classes sur 5 en bénéficient, grâce aux moyens alloués par le plan *Ecoles numériques rurales* et qu'elles en font un usage régulier.

Il reste encore du chemin à parcourir, en particulier pour la formation pédagogique aux TICE. Mais nul doute que les enseignants ont bien perçu l'intérêt de s'approprier ce nouvel outil pour faciliter les apprentissages en développant des pédagogies actives et différenciées.

Aline Becker

Pour Aurélie, le Tableau Blanc Interactif est un gain de temps dans la préparation et le déroulement de la séance.

Entretien avec

**Mônica
MACEDO-ROUET**

*Direction des ressources
et des technologies
Agence des usages des TICE*



Quel est l'apport du TBI dans une classe ?

Différentes études montrent que l'usage du TBI peut rendre les cours plus attractifs et motivants pour les élèves. Certaines études ont même réussi à montrer une corrélation positive entre les résultats scolaires des élèves à l'école primaire et un usage soutenu du TBI. La condition pour obtenir ces résultats est que les enseignants disposent d'une formation de qualité, aussi bien à l'usage de l'outil qu'à la pédagogie, d'un certain temps d'expérience (quelques années), et de la capacité à franchir certaines étapes. Il faut pouvoir passer progressivement d'un usage du TBI comme simple support de projection à son utilisation comme un moyen pour susciter la discussion et faire interagir les élèves.

Quels sont les limites ou les inconvénients de cet outil ?

Les témoignages d'enseignants sur le terrain montrent que pour avoir une utilisation régulière et soutenue du TBI, il faut que l'outil soit disponible dans sa classe de manière permanente. Or, toutes les classes ne sont pas équi-

pées de TBI. Par ailleurs, l'outil en soi ne fait rien tout seul. Ce qui compte c'est une bonne préparation des séances, par l'enseignant, avec les outils logiciels fournis par les fabricants. Cette préparation nécessite du temps et une bonne prise en main des logiciels. Enfin, le coût du TBI reste un frein pour bon nombre d'établissements, malgré la baisse des prix de ces dernières années.

De quelle manière les enseignants peuvent-ils l'intégrer dans leurs pratiques pédagogiques ?

Il existe de nombreux exemples d'usages dans les bases ministérielles de scénarios pédagogiques, sur les sites de l'Agence des usages des TICE, du CNDP et sur les sites académiques. Les enseignants peuvent, par exemple, utiliser des jeux interactifs (déplacer des objets, les classer dans des catégories, etc) réaliser des exercices en masquant certaines parties d'un texte ou d'une image et en les révélant petit à petit à la classe, entraîner au graphisme et à l'écriture (TBI associé à une tablette graphique) entre autres. Les possibilités sont diverses.

EN LIGNE

PRIMTICE

Le ministère de l'éducation nationale a créé le dispositif *PrimTICE*.

Objectifs : repérer, décrire, indexer et mutualiser les usages des TICE dans le premier degré. Un répertoire en ligne de près de 1000 scénarios pédagogiques développés par les enseignants et mettant en œuvre les TICE, de la maternelle au cycle 3

www.educnet.education.fr/primaire/primtice

AUDIO ET VIDEO

Des témoignages vidéo et audio d'enseignants, des articles de vulgarisation scientifique, des études et d'autres ressources autour de l'usage des TICE dans la classe.

www.agence-usages-tice.education.fr

EUROPE

Portail européen permettant de mettre en relation des classes, de développer une forme de correspondance scolaire moderne utilisant les TICE. La plate-forme permet de publier photos, vidéos, enregistrements audio, textes... sans difficultés de mise en ligne et de façon sécurisée. On y trouve également une boîte mail, un forum, un espace dédié aux enseignants.

www.etwinning.net

RESSOURCES

Pour un usage pédagogique des TICE.

Ressources pour la classe : TICE, B2I, TBI, école numérique rurale... publiées par des enseignants qui ont conçu ou organisé des séances pédagogiques.

<http://tice.apinc.org/>

MATHS ET LANGUES

Ce site propose des logiciels éducatifs gratuits en français en maths et en langues pour l'école élémentaire.

<http://www.gilles-joyeux.fr/index.html>



Littérature jeunesse

NELSON MANDELA,
L'AFRICAIN
MULTICOLORE

Un héros de notre temps

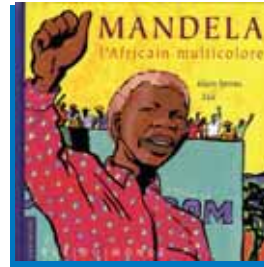
MANDELA, L'AFRICAIN MULTICOLORE (AD) A. Serres, ill. Zaï - Rue du Monde 2010 (17€) Dès 10 ans :

L'album est un hommage à Nelson Mandela, homme de paix, infatigable militant de l'anti-apartheid en Afrique du Sud, premier président noir d'une nation multicolore, acteur d'une difficile réconciliation. Ce livre émouvant se centre sur les 27 ans qu'il passe dans diverses prisons de 1962 à 1990. Cette partie centrale, au présent, traitée en gris marquée d'une bande rouge, fait alterner la vie terrible du prisonnier - année après année - et les événements extérieurs qui font lentement évoluer la condition des Noirs... Cette partie est encadrée par des pages où Zaï avec ses grandes illustrations aux couleurs éclatantes cernées d'un épais trait d'encre noire, chante l'enfance du petit Nelson puis l'ivresse de la liberté d'un peuple.



MIRIAM MAKEBA, UNE VOIX POUR LA LIBERTE (A) B. Tanella, ill. D. Gopal - A dos d'âne 2009 (7€) Dès 8 ans :

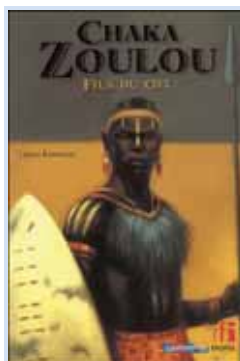
Zenzile Miriam Makeba la Sud-Africaine est née en 1932 dans un township de Johannesburg, Exilée, chanteuse célèbre dans le monde entier, elle contribue à changer l'histoire de son pays. Elle chante sa vie, celle des femmes africaines qui subissent l'oppression des femmes, celle des Africains qui subissent l'Apartheid, et le mépris des blancs pour tous. Elle soutient l'ANC. Elle ne rentre en Afrique du Sud qu'en 1990 et



vit la libération de Nelson Mandela et la fin de l'Apartheid. Très engagée aussi sur le plan social, elle acquiert le surnom de *Mama Africa*, avant de mourir en 2008.

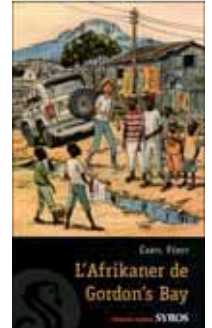
CHAKA ZOULOU : FILS DU CIEL (R) L. Kesteloot, ill. E.Seron, G.Di Conno - Casterman, Epopée (7€) Dès 11 ans :

Chaka Zoulou est un héros de l'histoire africaine, aussi célèbre en Afrique que Napoléon en France. Il est né en 1789, dans la future Afrique du Sud, alors que les premiers colons hollandais viennent d'arriver. Rejeté par son père, chef du clan, il ne conçoit que la guerre pour s'affirmer. Devenu un guerrier respecté, il accède au pouvoir et crée l'Etat Zoulou, dans lequel il intègre de nombreux clans conquis par la guerre. Il parvient ainsi à créer un véritable Etat, avec son identité, ses danses, son armée, son histoire, un Etat qui résiste aux blancs. Après 12 ans de règne, atteint de folie, il meurt assassiné, Mais l'Etat Zoulou perdure, résiste aux Boers et aux Anglais qui convoitent ce riche territoire. L'empire est démantelé en 1909 « *Mais l'esprit zoulou, l'esprit de Chaka, ne se soumit pas. Il se réveilla avec Mandela et tous ceux qui luttèrent pour l'émancipation des Noirs, en Afrique du Sud...* ». Cette épopée est complétée d'un dossier documentaire, d'une carte et d'une bibliographie.



L'AFRIKANER DE GORDON'S BAY (R) C. Férey, ill. J. Ferrandez - Syros, Souris noire 2010 (5, 95€) Dès 11 ans :

Très bon roman policier avec une intrigue soutenue et une écriture vive. Alice, héroïne de trois autres aventures chez Syros passe Noël en Afrique du Sud avec son père tandis que sa mère, ethnologue, étudie le comportement des animaux, dont les requins, dans leur milieu naturel. Alice découvre les réalités de la vie en Afrique du Sud, après l'Apartheid, où il reste bien des problèmes à régler, la misère, les bidonvilles, les inégalités criantes. Elle fait la connaissance de Josephina qui vit en plein cœur du township de Khayelitsha, un ghetto noir créé à la périphérie urbaine pendant l'Apartheid... Mais surtout, elle se mêle des affaires de leur voisin, un Afrikaner odieux, qui semble se livrer à un trafic on ne peut plus louche... Ce qui n'est pas sans risque. Cf. aussi en polar pour adulte « *Zullu* » (Gallimard) du même auteur.



POUSSIÈRE ROUGE (R) G. Slovo - Gallimard, Scripto 2006 (12€) Dès 15 ans :

Un roman passionnant, écrit par la fille de Joe Slovo, avocat puis ministre de Nelson Mandela. Construit comme un polar, très bien écrit, il parle de l'après Apartheid et de la difficulté d'un peuple à se reconstruire. En 1995, l'Afrique du Sud tente de régler les comptes du passé pour bâtir l'avenir. C'est le rôle complexe de la *Commission vérité et réconciliation*. Sarah, jeune et brillante procureure essaie de comprendre le dossier d'Alex Mpondo, un noir et ancien « *terroriste* » devenu député. Son ancien tortionnaire, le policier Dirk Hendricks, a demandé à passer devant la *Commission* afin d'échapper à de lourdes condamnations. Dans la chaleur poussiéreuse de Smitsrivier, les audiences se succèdent et confrontent victimes et bourreaux. Sarah essaie d'y voir clair, et cherche désespérément *La vérité...*

Cf. aussi : Une saison blanche et sèche et Un turbulent silence d'André Brink (Dès 14 ans) Invictus, film de Clint Eastwood (Tout public)

Marie-Claire Plume

* Retrouvez cette rubrique élargie sur le site du SNUipp : www.snuipp.fr, rubrique « l'enfant » « Littérature de jeunesse ».



CRÉATIVITÉ ET INNOVATION À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Une étude commandée par la Commission européenne s'est intéressée à l'innovation pédagogique et à la place de la créativité dans l'apprentissage au sein des 27 pays de l'Union.

La Commission européenne a commandé une étude* sur l'innovation pédagogique et la créativité des élèves dans l'éducation en Europe. Il faut dire que la *Stratégie européenne pour 2020* recommande que l'éducation se concentre sur la créativité, c'est à dire la capacité d'un individu à imaginer ou construire du nouveau et de l'original, dans la perspective d'une économie basée sur la connaissance et l'innovation. Pour faire le point, les chercheurs ont interrogé des enseignants dans les 27 pays de l'Union européenne, 7659 au total. D'après eux, il existe une divergence entre la manière dont les enseignants perçoivent la créativité au sein de l'école et la façon dont ils la promeuvent dans leur enseignement. Ainsi, 98% des interrogés affirment que la créativité peut être appliquée dans tous les domaines de connaissance et 96% dans tous les domaines d'enseignement. Mais dans la classe, 83% disent favoriser les démarches réflexives et seulement 43% laissent de la place au jeu et au projet pluridisciplinaire.

De plus, les enseignants sont plus sensibles à la créativité dans leur propre pratique et moins du point de vue de l'apprentissage de leurs élèves. L'étude analyse aussi le rôle des nouvelles technologies. 85% des enseignants interrogés disent qu'elles ont amélioré leur enseignement et 91% qu'elles pourraient mettre en valeur la créativité mais 58% des enseignants disent ne pas avoir reçu de formation sur le sujet. Enfin, 56% disent ne pas avoir eu d'information sur la créativité dans leur cursus, les enseignants français avec les hongrois étant les plus mal lotis.

Les rédacteurs préconisent en conclusion que la créativité soit institutionnalisée avec du temps et de la formation. Ils proposent en outre de réfléchir à d'autres méthodes d'évaluations que les tests, ce qui permettrait de prendre ces dimensions de l'enseignement en compte.

Lydie Buguet

*http://ftp.jrc.es/EURdoc/JRC59689_TN.pdf

Scolarité : mieux vaut naître en début d'année

Les enfants nés en fin d'année rencontrent plus de difficultés scolaires que ceux nés en début d'année, c'est ce que révèle une étude empirique du chercheur Julien Grenet parue dans la *Revue économique* de mai 2010. Le différentiel de maturité expliquerait en grande partie ces écarts de performance : à 15 ans, 51% des élèves nés en décembre ont redoublé contre seulement 35% de ceux nés en janvier. Même si les amplitudes tendent à diminuer avec l'âge, elles restent significatives jusqu'au lycée et se créent à l'école primaire. Ainsi, à 11 ans, un enfant né en décembre a deux fois plus de chances d'avoir redoublé qu'un enfant né en janvier. Selon le chercheur du CNRS, deux caractéristiques du système scolaire français amplifient le phénomène : « la pratique massive du redoublement et l'orientation en fin de troisième ». Les enfants nés en fin d'année ont plus de probabilités de quitter l'école avec un diplôme professionnel (+3%) que ceux nés en début d'année. Et ces écarts se répercutent sur les salaires : les personnes nées en décembre ont des salaires inférieurs à celles nées en janvier, de 2,3% pour les hommes et de 0,7% pour les femmes.

Vincent Martinez



EAU-ASSAINISSEMENT LES TARIFS EN CRUE

Hausse de 3,3% des prix au m3 en 5 ans, augmentation de la facture des ménages malgré une diminution de leur consommation, diminution des écarts de prix entre service public et les entreprises privées qui restent plus chères, le Commissariat au développement durable a publié une étude sur l'évolution des prix de l'eau.

« **D**e 2004 à 2008, le prix moyen augmente de 3,3 % par an, plus rapidement que la hausse de 1,9 % par an de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages ». La facture acquittée par les Français pour leur consommation d'eau potable et pour l'assainissement est de plus en plus lourde. C'est ce qu'indique une étude du Commissariat au développement durable publiée fin décembre. Le prix moyen au mètre cube s'élève à 3,39 € répartis pour 1,51 € en faveur de l'eau potable, 1,35 € à en faveur l'assainissement, les 0,53 € restants allant au paiement des redevances. Durant cette période, la consommation des ménages a diminué de 2% par an en moyenne passant de



©Cadieu/Najja

165 litres par habitant à 141 litres (elle avait augmenté de 1% chaque année entre 2001 et 2004). Mais cela n'a pas empêché les Français de payer la note plus cher pour une consommation moyenne de 120 m³ /an. En raison de la hausse annuelle moyenne de 1,8 % des prix, le montant de la note est passé de 175 € par an et par habitant à 183 € cinq ans plus tard. Le paradoxe entre diminution de la consommation et hausse de la facture s'explique selon le rapport « *par une amélioration de la qualité du service rendu et la nécessité d'amortir les équipements* ». L'étude s'intéresse aussi aux disparités existant entre les territoires. La première de ces disparités relève du niveau d'abondance de la ressource et de sa qualité qui peut nécessiter plus ou moins de traitement pour la rendre propre à la consommation. Ainsi, les prix de l'eau au m³ dépassent les 4 € en Bretagne, Seine-et-Marne, Manche, Vendée,

Guadeloupe ou Martinique alors qu'ils se situent sous la barre des 2,50 € dans des départements tels que la Réunion, la Guyane, les Alpes-de-Haute-Provence, l'Ain, le Cantal ou le Jura.

Autre source d'inégalités des prix, le mode de gestion choisi par les collectivités. Les tarifs pratiqués par les régies publiques sont en moyenne inférieurs de 57 centimes d'euro par mètre cube à ceux des entreprises privées gérant et exploitant les services par délégation de service public. Mais cet écart qui est une constante va en s'amenuisant, il était de 67 centimes d'euros en 2004. Si les disparités s'expliquent notamment en raison des différences de mode de gestion existant

entre secteur public et secteur privé, on peut sans doute y voir un effet du nombre croissant de communes et regroupements qui ont choisi, ces dernières années, de revenir à une gestion publique du service. 46% géraient leur eau potable en régie en 2004 contre 48% en 2008, pour ce qui concerne l'assainissement la part des régies a évolué de 64% à 66% dans la même période. A noter encore deux autres tendances. D'une part 74,5% des 36 664 communes françaises gèrent désormais l'eau et l'assainissement au niveau intercommunal contre 72,7% cinq ans plus tôt. D'autre part, sur la période étudiée, les experts ont constaté une diminution constante des taux de perte d'eau ayant diminué de 23,7% à 21,9% en cinq ans.

www.services.eaufrance.fr/actualite/services-d-eau-et-d-assainissement-enquete-2008-aupres-des-communes-une-inflexion-des-tend

Pierre Magnetto

LEUR AVIS

ASSOCIATION CLCV

« Pour que l'ensemble de la population ait accès à l'eau et à l'assainissement » l'association d'usagers CLCV « propose une obligation pour les communes de mettre à disposition du grand public des fontaines d'eau potable gratuite, un prix de l'eau et de l'assainissement équitable et une transparence complète sur le coût réel du service, une tarification sociale de l'eau ».

DANIELLE MITTERRAND

Présidente de la Fondation France liberté

« L'eau est universellement libre, elle n'appartient à personne, ni à un individu qui pourrait avoir dans sa propriété une source, ni à une entreprise, ni aux Etats souverains. L'accès doit être inscrit dans toutes les constitutions comme un droit de l'homme imprescriptible et contraignant. »

JEAN-LOUIS CHAUSSADE

PDG de Suez-environnement
« Les délégations avaient probablement intégré plus vite la mise aux normes européennes des stations d'épuration, par exemple, qui renchérit les coûts. D'où un effet de rattrapage des régies ».

LE COMMISSARIAT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Les opérateurs privés sont plus souvent confrontés à des conditions techniques d'exploitation particulières relatives à la densité du réseau, l'origine de l'eau, le niveau de traitement de potabilisation et de traitement des eaux usées ».



LES PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : QUELLE EFFICACITÉ ?

Un rapport de l'Institut de recherche sur l'éducation se penche sur les programmes de réussite éducative.

L'action politique doit en premier lieu viser « la réduction de la ségrégation scolaire et sociale au niveau spatial ». C'est l'une des conclusions du récent travail mené par Marielle Lambert et Dominique Suchaut* sur l'évaluation d'un Programme de réussite éducative (PRE) dans l'agglomération de Dijon. Les deux chercheurs de l'IREDU ont analysé avec précision l'impact des actions éducatives menées dans quatre quartiers de Dijon aux profils différents. Les PRE ont été créés par Jean-Louis Borloo en août 2005 dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale. Ils articulent à l'entrée territoriale initiée dans les années 80 avec les ZEP puis les REP une entrée par les publics. Le PRE prévoit d'apporter aux enfants et adolescents en difficulté, ainsi qu'à leurs familles, un accompagnement individualisé dans le cadre d'un partenariat entre État, collectivités, associations et professionnels de la petite enfance. L'originalité réside dans une approche globale de l'enfant qui comprend plusieurs champs dont l'accompagnement scolaire mais aussi la parentalité, la santé, le domaine socio-culturel. Ce dispositif d'un type nouveau pour l'action publique suscite des interrogations quant à son ef-

ficacité et à la nécessaire coordination des différents acteurs.

Dans ce contexte, le rapport de l'IREDU prend tout son intérêt. Il se propose d'évaluer la pertinence de ce type de projet en fonction des objectifs recherchés et des populations visées. Les chercheurs débouchent sur un certain nombre de constats et de préconisations. Les PRE sont plus efficaces si les bénéficiaires sont jeunes et si leur prise en charge peut s'effectuer sur la durée. L'accompagnement réalisé par des acteurs proches des jeunes est à privilégier car largement mieux perçu. Les auteurs valident également l'approche globale de la prise en charge plus satisfaisante que le choix d'un axe d'intervention spécifique. Ils soulignent la nécessité d'un « ciblage des besoins » précis, plus déterminant encore que l'importance de l'enveloppe financière. Les PRE dont le public est ciblé revêtent d'autant plus d'importance que les dispositifs de droit commun accessibles à tous font défaut. Cette « logique de complémentarité » rend indispensable une articulation entre l'école et les collectivités locales.

Philippe Miquel

*intégralité du rapport sur www.brunosuchaut.fr

ZUS toujours plus sensibles

L'Observatoire national des Zones urbaines sensibles (ONZUS) a remis fin décembre son rapport au nouveau ministre de la ville Maurice Leroy. Le portrait de ces 751 quartiers, cibles prioritaires de la politique de la ville montre la gravité de la situation. Tout d'abord en terme d'accès à l'emploi. En 2009, le chômage touchait 43% des jeunes actifs et 37% des jeunes femmes. Fait nouveau déplore le rapport, les diplômés sont autant touchés que les autres. La faute à la crise ! Le chômage atteint 18,6% de la population contre 9,8% en moyenne dans les autres zones urbaines. Une multiplication par 2 qui s'opère aussi en termes de minima sociaux, de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. La paupérisation est accentuée par les mouvements de population : « chaque année 7% des habitants quittent le quartier et sont remplacés par de nouveaux habitants, généralement en situation de précarité accrue par rapport aux partants » peut-on y lire. En terme de sécurité, le constat n'est pas plus brillant. Si « les faits de délinquance » ont diminué en général, les atteintes à la personne ont augmenté de 7%.

Dans ce marasme, comment l'école s'en sort-elle ? Pas si mal, serait-on tenté de dire. Le rapport fait état des difficultés de réussite. Entre 2007 et 2008, 3,7% des élèves de banlieue accusent un retard de deux ans ou plus, contre 1,7% en dehors de ces quartiers. Mais, même s'il reste inférieur à la moyenne nationale, le taux de réussite au brevet et aux baccalauréats généraux, technologiques et professionnels a augmenté dans les établissements scolaires. La politique des ZEP a contribué à freiner jusqu'ici la diminution du nombre de professeurs. Le budget 2011 permettra-t-il de conserver un taux d'encadrement à la hauteur des difficultés ? On peut en douter. Et la baisse du budget de la politique de la ville d'environ 10% ne laisse guère espérer de changement notable.

Lydie Buguet

www.ville.gouv.fr/?Rapport-2010-de-l-ONZUS-December

Cinéma

Le quattro volte



La dernière semaine de 2010 fut celle de la sortie d'un des plus beaux films de l'année, un film italien, calabrais faudrait-il dire, de Michelangelo Frammartino. Tout pour plaire : pas d'acteurs ou

presque, pas de paroles ou presque, un troupeau de chèvres au centre de tout, un village où presque rien ne se passe... Quelle affiche ! Les « quatre fois » du titre, ce sont successivement l'homme, l'animal, le végétal, le minéral. Rappel de la philosophie grecque : Frammartino évoquait récemment le vieux Pythagore disant il y a 2600 ans que l'âme humaine peut passer dans les trois règnes au cours de ses transmutations. Et vous voulez que j'aille au cinéma pour ça ? Pour commencer l'année ? Oui, dix fois oui : ces histoires pythagoriciennes passent par des images d'une poésie incroyable. Combien de cinéastes réussissent à ce point à faire passer le sentiment physique de la nature, des

arbres, des animaux, du ciel, de la poussière, du feu, du vent, des horizons villageois ? Très peu en vérité et assister à *Le quattro volte*, c'est faire une expérience rare. Les récentes rencontres du cinéma italien d'Annecy lui ont décerné leur grand prix, la presse est unanime, la puissance du cinéma est immense.

Elle n'est pas suffisante pour l'instant pour faire reculer les tyrans. Jafar Panahi a été condamné à six ans de prison, à 20 ans d'interdiction de tourner des films, à 20 ans d'interdiction de tout contact avec la presse iranienne et étrangère. Juré à Cannes 2010, interdit de jury. Juré à Berlin 2011 ? Des milliers de signatures déjà pour le soutenir. Chaque signature compte, les tyrans n'aiment pas qu'on les montre du doigt.

Vous pouvez signer sur www.cinema-theque.fr/fr/jafar-panahi.html et lire l'admirable texte qu'il a prononcé en décembre devant ses juges :

<http://laregledujeu.org/iran-libre/2010/12/21/743/plaidoyer-de-jafar-panahi-devant-ses-juges/>

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

Musique

BYE BYE BLACKBIRD

Une atmosphère sombre, énigmatique pour un double album rayonnant. Marc Villard romancier, nouvelliste, poète, signe un texte sur la ville qui ne dort jamais, le Harlem mythique des jazziers. Des ombres poétiques hantent les mots, celles d'Ella, Chet, Miles et les autres. « *L'odeur des gardénias vraiment très scat...* » Un joli texte illustré par Joe Pinelli, dessinateur belge. Son graphisme dans la pénombre nous plonge dans cet underground new-yorkais. Deux cd pour mettre en lumière cette bande dessinée avec une compilation serrée du meilleur

jazz des années 56 à 59, celui d'Art Blakey, Charles Mingus, Horace Silver, Miles Davis, Yusef Lateef, Thelonious Monk, John Coltrane, Duke, Dizzy, Ornette Coleman, Bud Powell, Armstrong, Gerry Mulligan, Dave Brubeck et quelques autres. Lumineux.



Laure Gandebeuf

Bye Bye Blackbird Bande dessinée + 2 CD Villard/Pinelli BD MUSIC

L'AGENDA

DÉSTRESSONS LE STRESS : DE L'ÉCOLE JUSQU'À L'UNIVERSITÉ

Ce colloque de l'Association française de promotion de la santé scolaire et universitaire donne la parole à des professionnels spécialistes de ces questions, pour réfléchir ensemble et permettre d'apporter aux élèves un contexte de vie à l'école et à l'université serein, valorisant et épanouissant.

Le 28 janvier à Paris à l'Université Paris Descartes

www.afpssu.com/journee-28-janvier-8572.html

LA SCOLARISATION DES ENFANTS ROMS ET DES ENFANTS DU VOYAGE

Le CRDP de l'académie de Créteil en partenariat avec le Casnav organise une animation pédagogique consacrée à la scolarisation des enfants roms et des enfants du voyage. Cette animation s'appuie sur la présentation de films, de témoignages, d'enseignants de terrain, d'outils pédagogiques, de ressources documentaires qui complètent les interventions de Valérie Gourlet (CASNAV) et Michel Fèvre (association Romeurope).

Le mercredi 12 janvier 2011 de 14h à 17h au CDDP du Val-de-Marne.

www.crdp.ac-creteil.fr/animation

PEUT-ON SE PASSER DES MANUELS SCOLAIRES ?

7ème journée Pierre Guibbert Journée organisée par l'Institut universitaire de formation des maîtres de Montpellier, le CERFEE de l'Université Paul-Valéry, l'Equipe de recherche Didaxis - Dipralang et les Amis de la Mémoire Pédagogique « *La journée d'étude visera à réfléchir sur l'existence, les formes et les contenus des manuels en prenant en compte ces contingences diverses, liées aux nécessités, aux traditions et au renouvellement de nos formes éducatives.* »

Le 16 février à l'IUFM de Montpellier 2

<http://memoirepedagogique.free.fr>

« DÉCROCHAGE : UN PROCESSUS MULTIFACTORIEL »

Vous vous êtes intéressée au décrochage scolaire, de quoi s'agit-il précisément ?

Tout dépend de qui parle. Pour le ministère de l'éducation nationale, le décrochage concerne les jeunes de 12 à 16 ans qui sortent de façon prématurée du système scolaire et/ou sans diplôme. Au Québec, il s'agit des jeunes qui quittent le système scolaire à 17 ans sans diplôme. En Belgique, cette dénomination se rapporte aux jeunes qui ne sont pas inscrits à l'école ou pas instruits à domicile... Disons qu'il s'agit des jeunes sans qualification mais le moment où l'on prend la mesure diffère. Pour ma part, je me suis centrée sur les décrocheurs de 12 à 16 ans car cela me permettait de faire des comparaisons avec des études déjà existantes au Québec et d'étudier les jeunes en voie de décrochage.

Y a-t-il un portrait type des décrocheurs ?

Non, il existe des « types ». Le décrochage scolaire c'est d'abord un processus, le résultat d'un parcours de vie et d'un parcours scolaire. Mais il existe des récurrences. Ces jeunes ont des difficultés à adhérer à un projet de scolarité. Ils ont souvent un « casier scolaire » pour reprendre l'expression de Daniel Thin, ils vivent échecs sur échecs scolaires et une forme de marginalisation. Enfin, beaucoup sont dans une forme de mal-être, voire de dépression. Pour certains de ces jeunes qui ont un parcours chaotique et difficile, la sortie du système scolaire apparaît comme une porte de sortie, une possibilité de réduire les tensions extrêmes dans lesquelles ils étaient isolés. Certains restent pour autant dans l'école; ce sont les décrocheurs de l'intérieur.

Quelles sont les explications qu'on peut avancer pour comprendre ce phénomène ?

Il faut garder en tête que le décrochage scolaire est multifactoriel. C'est la conjonction de plusieurs phénomènes désagréables et inconfortables que ce soit dans le milieu familial ou scolaire ou dans la relation avec les pairs. Dans les histoires de vie que j'ai recueillies



Catherine Blaya

Professeur en sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne, chercheur à l'IREDU, auteur de « *Décrochages scolaires : l'école en difficulté* », De Boeck, 2010

pour ce livre, les problèmes liés aux pairs apparaissent souvent mais ils sont toujours associés à d'autres facteurs. Et le décrochage se produit dans les moments où les jeunes sont les plus fragiles, les périodes d'orientation scolaire par exemple.

Quel rôle joue, ou ne joue pas, l'école dans ce phénomène ?

L'école est faite pour accueillir la masse mais elle a des difficultés avec les élèves qui ont des besoins particuliers. Elle est confrontée à ces jeunes qui vivent des situations difficiles et elle ne sait pas faire avec. L'école s'intéresse d'abord à l'échec scolaire et aux jeunes perturbateurs. Or, les silencieux sont tout autant en souffrance. Ils sont là, sans être là. Les absentéistes ne sont pas tous des délinquants, loin de là, et beaucoup restent enfermés chez eux quand ils ne sont pas au collège. Les enseignants manquent de formation et d'infor-

mation pour repérer ces situations. La relation avec les enseignants est pourtant extrêmement importante car dans les variables qui interviennent dans le décrochage, l'une des plus prépondérantes est la perception du soutien de l'enseignant mais aussi sa capacité d'innovation. L'approche individualisée qui se développe peut permettre de changer le regard mais il faudra du temps et on ne laisse guère de temps à l'école pour évoluer. Les programmes d'intervention ne peuvent donner des résultats immédiats.

Avez-vous observé ailleurs des programmes qui permettent de lutter contre ce phénomène ?

Il n'existe pas de recette toute faite mais les résultats de PISA 2009 donnent une première indication. Les pays qui pratiquent une éducation inclusive avec un tronc commun qui s'articule avec des parcours différenciés sans stigmatiser laissent le moins d'élèves sur le chemin. Il existe aussi des programmes spécifiques. Aux USA, le programme *Check and connect* correspond à un système de suivi très poussé des jeunes à risques. Les enseignants, formés et suivis par des tuteurs, les rencontrent toutes les semaines. Les parents sont eux-mêmes sensibilisés régulièrement. Le programme dure trois ans et l'équipe éducative bénéficie de l'accompagnement de chercheurs tout en étant libre d'adapter l'intervention en fonction de ses besoins. Les deux évaluations qui ont été effectuées sur cette action montrent des résultats positifs. Un programme similaire est mis en place au Québec dans la province de Sherbrooke sous la responsabilité de Laurier Fortin, un universitaire, qui a obtenu une chaire à cet effet et organise, avec des assistants de recherche, le suivi des établissements et l'évaluation de l'action. Une volonté politique forte, une analyse des besoins précise, un suivi individualisé, l'implication de l'ensemble de la communauté scolaire et du temps peuvent permettre de prévenir le décrochage.

Propos recueillis par Lydie Buguet